



**SYNDICAT MIXTE POUR LA CRÉATION, L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION
2023-13 DE L'AÉRODROME BRIVE SOUILLAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-trois et le 03 octobre à 14 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 27 septembre 2023.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : M. François **PATIER** - M. Yves **GARY** - M. Christian **PRADAYROL** - M. Jean-Paul **FRONTY** - M. Jean-Louis **LASCAUX** - M. Julien **BOUNIE** - Mme Alexandra **DOUSSAUD**

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillère départementale : Mme Pascale **BOISSIERAS**

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseiller régional : M. Valéry **ELOPHE**

Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger **LAROUQUIE**

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillère départementale : Mme Frédérique **MEUNIER**

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Vice-Président : M. Philippe **NAUCHE** - Conseillers régionaux : M. Pascal **CAVITTE** - Mme Anabelle **REYDY**

Conseil Départemental du Lot : Conseiller départemental : M. Frédéric **GINESTE**

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : Mme Marie-Christine **LACOMBE** représentant M. Frédéric **SOULIER** - M. Eddie **MARCOS** représentant M. Henri **SOULIER**

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseiller départemental : M. Gérard **SOLER** représentant M. Pascal **COSTE** - M. Jean-Jacques **DELPECH** représentant M. Francis **COMBY**

C.C.I. de la Corrèze : Membre : M. Xavier **DEVAUD** représentant Mme Françoise **CAYRE**

C.C.I. du Lot : Membre : M. Bernard **JAUZAC** représentant M. Jean **HUGON**

Communauté de Communes CAUVALDOR : Conseiller communautaire : M. Habib **FENNI** représentant M. Raphaël **DAUBET**

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Philippe **VIDAU** donne pouvoir à Monsieur Julien **BOUNIE**

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie **MARCOS** pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : Présentation des rapports d'activités de la Régie Personnalisée et du Syndicat Mixte pour l'année 2022

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien **BOUNIE**

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

Monsieur le Président établit le rapport d'activités de l'exercice précédent et le transmet à chacun des membres du Syndicat Mixte.

Ce rapport est ensuite présenté devant chaque assemblée délibérante avant le 31 décembre.

Monsieur le Président présente le rapport de fonctionnement de l'année 2022 de la Régie Personnalisée ainsi que celui du Syndicat Mixte aux membres du comité syndical notamment leurs organisations, les réalisations/bilans de l'année 2022, les données financières de l'exercice.

Il est proposé au Comité Syndical :

- **De prendre acte** des rapports de fonctionnement de l'exercice 2022 de la Régie Personnalisée et du Syndicat Mixte qui viennent de lui être présenté, annexés à la présente.
- **De donner** tous pouvoirs à Monsieur le Président pour assurer l'exécution de la présente délibération.

Le Comité Syndical prend acte de ces rapports

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Julien BOUNIE

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

The logo is a large white circle containing a stylized blue wave graphic. Below the wave, the text 'Aéroport de BRIVE' is written in a serif font, with 'BRIVE' in bold. Underneath that, 'VALLÉE DE LA DORDOGNE' is written in a bold sans-serif font. At the bottom of the circle, in small capital letters, is 'SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE SOUILLAC'. The circle is surrounded by a dotted white line with several small white airplane icons flying along it. The background is a solid blue with a white silhouette of an airport terminal and a runway at the bottom.

Aéroport de **BRIVE**
VALLÉE DE LA DORDOGNE

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE SOUILLAC

**CE RAPPORT A POUR OBJET DE DONNER UN ÉCLAIRAGE SUR L'ACTIVITÉ DE LA RÉGIE PERSONNALISÉE DE
L'AÉROPORT DE BRIVE VALLÉE DE LA DORDOGNE POUR L'ANNÉE 2022.**

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de transmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

omouls@deropon-brive-vallee-dordogne.com

Sommaire du bilan 2022

BILAN GLOBAL 2022

Chapitre I : Trafic constaté

Chapitre II : Organisation et gestion

A. Organisation et services

B. Gestion financière

Chapitre III : Actions pour le développement

ANNEXES

I- Trafic 2022

II- Actions de communication Marketing

III- Compte Administratif 2022 et compte de gestion
2022

IV- Tableaux des redevances 2022/2023



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

VALÉE DE LA DORDOGNE

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE SOUILLAC

Chapitre 1 : Trafic constaté

L'année 2022 a été marquée par la reprise du trafic aérien. Si le 1^{er} trimestre a été fortement impacté par l'arrivée du variant Omicron, **91 896 passagers** ont été enregistrés en 2022 sur l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne. Il s'agit de la deuxième meilleure année en terme de fréquentation après 2019 (94 118 passagers), année de référence pour la plateforme.

Le trafic commercial a progressé de +117,10% pour les passagers et de +41,32% pour les mouvements aériens par rapport à 2021. Ces chiffres sont toutefois à relativiser car les années 2020 et 2021 ont été fortement affaiblies par la crise sanitaire.

Ce trafic est basé sur 3 axes de développement caractéristiques.

1. Régulier National : la ligne **BRIVE / ORLY** a atteint en 2022, les **26 442** passagers avec 2 rotations quotidiennes vs 48 953 passagers en 2019 (3 rotations). Cette ligne positionne clairement l'aéroport comme une **plateforme d'aménagement du territoire** qui constitue la première voie de développement et la première motivation de son financement.

2. Régulier Touristique : ce deuxième axe consiste pour notre aéroport à se positionner comme une **porte d'entrée touristique** vers les trois territoires que sont la Corrèze, le nord du Lot et le Périgord noir (Vallée de la Dordogne) pour les touristes étrangers qui visitent nos régions ou s'y installent. A ce titre, la ligne **LONDRES STANSTED – BRIVE** exploitée par RYANAIR est représentative de l'intérêt de ces lignes d'apport. Il convient de consolider cette ligne afin d'espérer faire évoluer l'offre de RYANAIR vers davantage de fréquences. En 2022, **14 924** passagers ont voyagé sur cette ligne. La pandémie a mis de côté provisoirement le Brexit, mais les effets sont bien réels, l'ensemble des plateformes aéroportuaires françaises ont enregistré une baisse de passagers sur 2022.

L'ouverture de la ligne **BRIVE – PORTO** le 1^{er} avril 2019 permet à notre aéroport de diversifier son offre toute l'année à raison de 2 vols par semaine sur la saison hiver et 3 vols par semaine sur la saison été (nouveau). **34 787** passagers ont voyagé sur cette ligne en 2022. Cette destination est plébiscitée par les passagers tant pour le volet loisirs que pour un usage professionnel qui tend à se développer.

Chapitre 1 : Trafic constaté

Enfin, une nouvelle ligne pour Bruxelles a été ouverte par Ryanair d'avril à octobre 2022 avec 11 393 passagers pour cette première année d'exploitation.

Les lignes vers Porto, Londres et Bruxelles seront maintenues à minima jusqu'en octobre 2024.

3. Touristique : un troisième axe de développement a été fortement impacté par la crise sanitaire en 2020 et 2021, celui des « départs ponctuels » ou « saisonnier estival » : Ajaccio (assuré par Amelia) a comptabilisé 1112 passagers en 2022 et une nouvelle ligne vers Nice a été ouverte par Amelia avec 823 passagers (02/07 au 03/09)

Bien que 6 vols « Charters vacances » ou « d'affrètement de groupes » ont été programmés par les agences de voyages et tours opérateur, un seul a été réalisé avec un report sur 2023 pour la majorité des autres vols. Certains charters rugby ont été opérés cette année.

En complément de ces 3 axes principaux, il convient d'évoquer « l'aviation d'affaire » avec 361 mouvements, mais également « l'aviation générale » qui n'est pas en reste avec plus de 12 600 mouvements en 2022, soit une baisse de 18 % par rapport à l'année précédente. En effet, la hausse des mouvements en 2021 pour les usagers basés s'expliquent par de nombreux vols de (re) qualification qui ont été réalisés post-covid. En revanche, les données sont stables par rapport à 2019.



Chapitre 1 : Trafic constaté

Les échanges se sont poursuivis régulièrement avec les compagnies aériennes avec pour missions :

- ✓ Renouvellement de l'OSP de la ligne Paris Orly. Le Syndicat Mixte de l'Aéroport a retenu la proposition de la compagnie Amelia pour la période 2022-2026. La Régie d'exploitation de l'aéroport a donc poursuivi ses actions en faveur de l'attractivité de la ligne vers Paris malgré une 3^e fréquence de milieu de journée qui n'a pas été restaurée suite à la crise COVID.
- ✓ Développement de lignes via la compagnie Amelia avec la mise en place de deux lignes estivales : Ajaccio et Nice (nouveau).
- ✓ Le maintien des lignes opérées par la compagnie Ryanair et leur développement avec :
 - d'une part la consolidation de :
 - La ligne internationale Brive – Londres Stansted, de fin mars à fin octobre
 - La ligne Brive-Porto, à l'année et la mise en place d'une 3^e rotation durant la saison été IATA,
 - et d'autre part, l'ouverture d'une 3^e ligne entre Brive et Bruxelles en 2022 pour la saison été, d'avril à octobre.

Chapitre 2 : Organisation et gestion

A. Organisation et services

Afin de faire face à ses obligations nouvelles, notamment de certification européenne, exigible au 31/12/2017 pour tout aéroport recevant plus de 10.000 passagers annuels, la régie a réorganisé ses services opérationnels. Cette organisation prend forme autour d'un responsable du « système de gestion de la sécurité », **Yann PRAT**, d'un responsable « de la conformité », poste actuellement externalisé auprès du cabinet « Time to Fly » en la personne de **Claire Le Biez**, d'un responsable des « services d'exploitation », **Sophie JOOS** et le renforcement du poste d'administratif juridique et financier, cela, sans recrutement supplémentaire.

Le nombre des emplois, en dépit de certains mouvements, reste ainsi stable, à 19 personnes.

Le responsable « technique / SGS/SMS » est **Yann PRAT** depuis le 14 mai 2018.

Le responsable « Sûreté / Services exploitation » est **Sophie JOOS** arrivée le 23 avril 2018.

Le responsable « SSLIA / SPPA » est **Ludovic LACOTTE** depuis le 01 mai 2019.

L'adjoint au responsable technique est **Loïc LAPLASSE** depuis le 25 mai 2021.

La responsable « administratif, juridique et finance » est **Françoise GARCIA** depuis le 08 juin 2015.

La responsable « marketing / communication / commercial » est **Marion LE RUYER** depuis le 01 février 2017.

L'activité partielle a été mise en place au 15/03/2020 et transformée en accord d'entreprise APLD au 01/09/2020, toujours en vigueur et reconduit jusqu'au 28/02/2023 pour les services « Exploitation » (AFIS, OPS, SSLIA) et « commercial ».

Le dossier de certification déposé auprès de l'administration de l'aviation civile et accepté par l'autorité de contrôle a abouti positivement avant la fin de l'année 2017. L'aéroport de Brive fait donc partie des 56 aéroports commerciaux comportant des lignes commerciales régulières, certifiés selon les normes européennes les plus exigeantes du moment. En 2018, « l'Audit de post-certification » a été passé avec succès.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de réception préfecture : 03/10/2023

Chapitre 2 : Organisation et gestion

A. Organisation et services

En 2021, l'Aéroport a adhéré au Programme EASEE, porté par l'Union des Aéroports Français & Francophones Associés (UAF & FA) et Eco CO2. L'objet du programme est de promouvoir et de renforcer le dispositif « Airport Carbon Accreditation » (ACA) auprès des aéroports.

L'objectif est d'amener l'ensemble des aéroports français à un niveau « zéro émission Carbone » à l'horizon 2030, de sensibiliser l'ensemble des plateformes aéroportuaires françaises aux enjeux environnementaux, de les former et de les accompagner à l'amélioration de leur performance énergétique et environnementale, et d'en assurer le suivi par l'intermédiaire de l'accréditation « ACA ».

L'aéroport s'engage à un niveau d'accréditation ACA2 par la mise en place de mesures d'économie d'énergie.

Le 09 novembre 2022, un audit a été réalisé pour la vérification du niveau 2 par un cabinet externe.

La certification a été validée le 10 mars 2023.



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

VALÉE DE LA DORDOGNE

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE-MÉRIGNAC

Chapitre 2 : Organisation et gestion

B. Gestion financière

1. Synthèse du compte administratif

- En 2022, la section de fonctionnement totalise un montant de 4 154 307.56 € en dépenses, pour un montant de recettes s'élevant à 4 565 180.29 € ce qui permet de dégager un solde d'exécution positif à hauteur de 410 872.73 € pour l'exercice.
- En parallèle, les dépenses d'investissement atteignent 92 404.76 € pour un montant de recettes de 103 815.12 €, un solde d'exécution de 11 410.36 € est donc constaté.
- Les reports d'excédents antérieurs, respectivement de 624 537.97 € en section de fonctionnement et 939 448.04 € en section d'investissement nous amènent à constater un niveau de recettes cumulé de 1 043 263,16 € en investissement et 5 189 718,26 € en fonctionnement. Ainsi le solde d'exécution final atteint 1 035 410,70 € en fonctionnement et 888 855,34 € en investissement
- Avant report des excédents antérieurs, en recettes, la section de fonctionnement affiche donc une progression de 73.54% par rapport à 2021, tandis que la section d'investissement affiche une contraction des recettes de 80.74%. Ces résultats contrastés s'expliquent par le fait qu'en 2022, la reprise de l'activité aéroportuaire et aéronautique s'est traduite dans les faits avec l'augmentation corrélative des recettes liées à l'activité aéroportuaire. La baisse des recettes d'investissement est liée au fait que la dernière avance versée par la DGAC a été portée en recettes d'exploitation et non plus en recettes d'investissement.
- Les dépenses, quant à elles restent, varient peu, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. En effet, la variation atteint -1.86 % entre 2022 et 2021 en fonctionnement et 0.63% en investissement.

Chapitre 2 : Organisation et gestion

2. Structure financière du CA :

La grille des redevances 2022/2023 est jointe (*Annexe IV*)

3. Compte administratif et de gestion

Le compte administratif et le compte de gestion de 2022 sont joints (*Annexe III*)



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

VALÉE DE LA DORDOGNE

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE-SOUILLAC

Chapitre 3 : Actions pour le développement

1. En 2022 la dynamique se poursuit autour du « **Groupe de travail tourisme** ». Cette décision a été formalisée à travers la signature d'une convention visant à s'élargir à de nouveaux territoires et/ou communautés de communes. Ce groupe s'engage, après signature de ses membres, à participer au financement de la publicité des lignes internationales existantes ou à venir, et à la réalisation d'une banque de données sur la fréquentation et le potentiel d'accueil des territoires couverts par la convention. Les actions du groupe de travail tourisme ont été réduites et ajustées par rapport au prévisionnel.
2. En parallèle, la régie participe aux actions menées dans le cadre du **Contrat de destination « Vallée de la Dordogne »** qui regroupe les collectivités, les offices de tourisme, les ADT de la Corrèze, du Lot et de la Dordogne ainsi que les aéroports portes d'entrée aérienne. Le contrat est cours de renouveau actuellement, le pilotage étant porté par le CRT Nouvelle-Aquitaine, de nouvelles actions devraient voir le jour en 2023.
3. Généralement, l'aéroport participe annuellement aux rencontres organisées entre aéroports et compagnies aériennes avec pour objectif l'ouverture de nouvelles lignes depuis l'aéroport de Brive ; le « salon CONNECT » et à de nombreuses rencontres en vis-à-vis avec RYANAIR, CITYJET, ASL, B.A, CHALAIR et TWINJET. Une visite a également été organisée au siège de RYANAIR à Dublin à titre complémentaire.

Annexes

I. Trafic 2022

II. Actions de communication Marketing

III. Compte Administratif 2022 et compte de gestion 2022

IV. Tableaux des redevances 2022/2023



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

VALÉE DE LA DORDOGNE

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE SOUILLAC

Annexe I

Trafic 2022 Aéroport de Brive – Vallée de la Dordogne

SOMMAIRE

- Bilan Aviation Commerciale
- Bilan Aviation Affaires
- Bilan Aviation Générale
- Programme 2022
- Vols vacances 2022



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE SOUILLAC

Aviation commerciale

	Données au 31/12/2019	Données au 31/12/2020	Données au 31/12/2021	Données au 31/12/2022	Evolution 2022/2021	Evolution 2022/2019
Paris Orly  	48 953	16 457	21 869	26 442	21%	-46%
Ajaccio  	1 701	0	1 008	1 112	10%	-35%
Nice 				823		
Londres Stanted 	17 029	2 777	3 614	14 924	313%	-12%
Porto 	22 627	5 082	14 772	34 787	135%	54%
Bruxelles 				11 393		
Transit	82	54	9	41	356%	-50%
Affaires	434	209	311	493	59%	14%
Charters	2918	548	575	1 363	137%	-53%
Autres : déroutements/ évasan	172	94	62	78	26%	-55%
Autres : Vol Manchester				205		
TOTAL PASSAGERS	93 916	25 221	42 220	91 661	117%	-2%

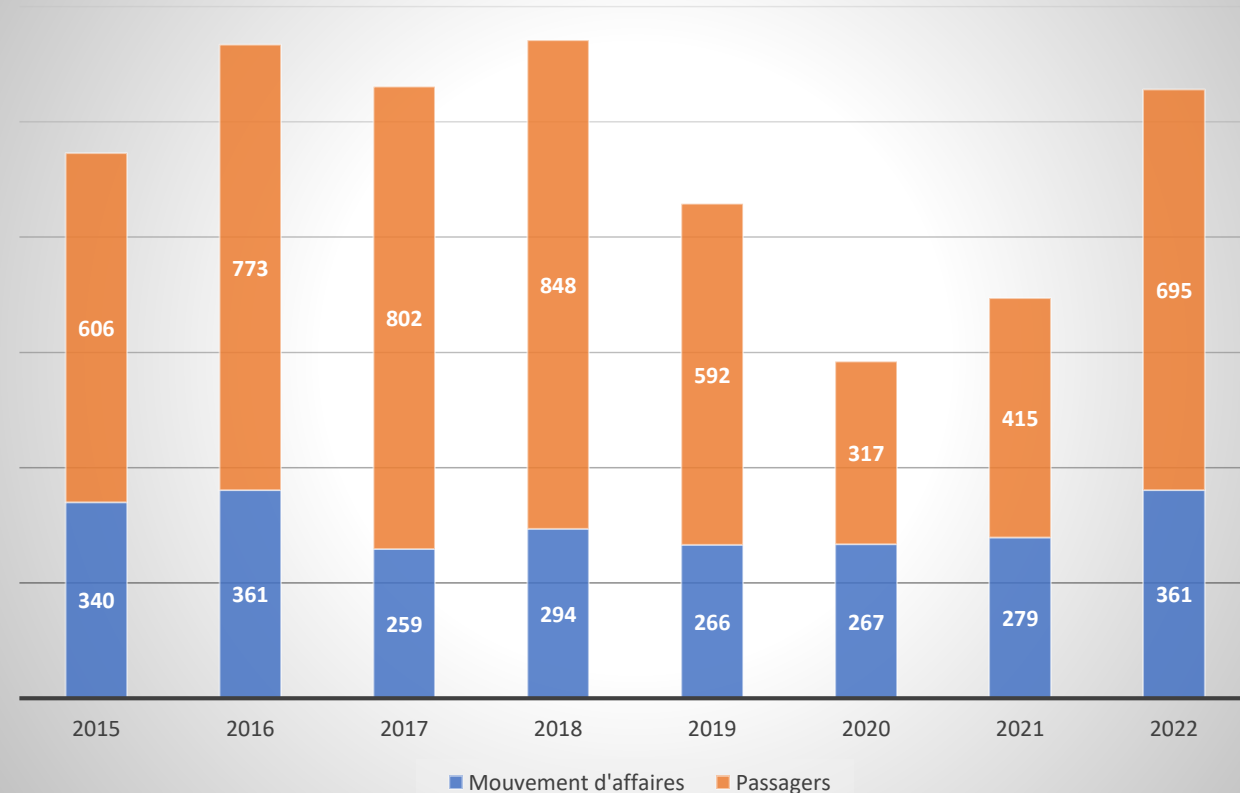
Aviation d'affaires

→ TOTAL DES MOUVEMENTS ET PASSAGERS → DE L' AVIATION D'AFFAIRES

- 2015 : 340 Mouvements affaires / 606 passagers
- 2016 : 361 Mouvements affaires / 773 passagers
- 2017 : 259 Mouvements affaires / 802 passagers
- 2018 : 294 Mouvements affaires / 848 passagers
- 2019 : 266 Mouvements affaires / 592 passagers
- 2020 : 267 Mouvements affaires / 317 passagers
- 2021 : 279 Mouvements affaires / 415 passagers
- 2022 : 361 Mouvements affaires / 695 passagers

Le nombre de mouvements a augmenté entre 2021 et 2022. L'aviation d'affaires a pris un certain essor avec la pandémie. De nombreux chefs d'entreprises se sont tournés vers ce mode de transport pour pallier la carence des lignes régulières et les tarifs de ces prestations ont connu également une baisse relative, séduisant de plus en plus d'entreprises dans leur mode de déplacement.

EVOLUTION AVIATION D'AFFAIRES



Aviation générale

→ TOTAL DES MOUVEMENTS D'AVIATION GENERALE

	MVTS	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evol 2022/ 2021	Evol 2022/ 2019
BASES	ACB	1350	973	976	2495	1511	2318	1831	2697	2297	2966	2557	-14%	-5%
	FORMATION	2101	2876	3075	3070	2531	2778	4508	4303	4170	6736	4877	-28%	13%
	PRIVES	2257	1443	821	1902	688	1394	759	1601	909	1226	1140	-7%	-29%
	TOTAL BASES	5 708	5292	4872	7467	4730	6490	7098	8601	7376	10 928	8574	-22%	0%
EXTERIEURS	ACB + FORMATION	2178	1740	3646	1865	2736	2014	1801	1346	1180	2407	1569	-35%	17%
	PRIVES + MILITAIRES	2 196	3224	2490	2573	3566	2534	2447	2186	2130	2223	2537	+14%	16%
	TOTAL EXTERIEURS	4 374	4964	6136	4438	6302	4548	4248	3532	3310	4630	4106	-11%	16%

Programme des lignes régulières 2022

AMELIA

ORLY – A l'année – 2 rotations par jour (*au lieu de 3*)
du lundi au vendredi + 1 le dimanche

AJACCIO - Du 18 juin au 24 septembre 2022
1 rotation le samedi

NICE - Du 02 juillet au 3 septembre 2022
1 rotation le samedi

RYANAIR

LONDON STANSTED – Du 26 mars au 29 octobre 2022
2 rotations /semaine le mercredi et le samedi

PORTO– A l'année
Été : 3 rotations / semaine le lundi, mercredi et vendredi
Hiver : 2 rotations / semaine le jeudi et le dimanche

BRUXELLES – Du 28 mars au 28 octobre 2022
2 rotations /semaine le lundi et le vendredi



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

VALÉE DE LA DORDOGNE

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE SOUILLAC

Programme des vols vacances 2022

→ VOLS VACANCES PROGRAMMES EN 2022 : 6 destinations



CROATIE
du 2 au 9 mai

Circuit avec incursion en Bosnie-Herzégovine et les Grands sites UNESCO
à partir de 1 499 €

Circuit
Grand tour de Croatie
à partir de 1 589 €

Séjour
Farniente et découvertes
- 3 excursions incluses -
à partir de 1 149 €



BALÉARES
du 20 au 27 juin

Séjour
Top Club Cala d'Or 3*
- Formule tout compris -
à partir de 915 €

Circuit
Circuit Terres Majorquines
à partir de 1 245 €



JORDANIE
du 21 au 28 septembre

Circuit
Au cœur de la Jordanie

Circuit
Entre nature et désert
Tarifs sur demande auprès de Rêve Voyages



CRÈTE
du 14 au 21 mai

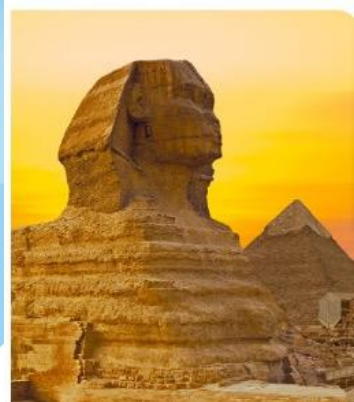
Séjour
Farniente et découvertes
- 3 excursions incluses -
à partir de 1 249 €

Circuit
Découverte de la Crète d'est en ouest
à partir de 1 519 €



MADÈRE
du 16 au 23 juin

Séjour
Découverte de l'île aux fleurs
à partir de 1 399 €



ÉGYPTÉ
du 22 au 29 octobre

Circuit
Combiné croisière sur le Nil et Le Caire
- 3 excursions incluses et excursions facultatives -
à partir de 1 539 €

6 vols vacances ont été programmés. Seul 1 vol à destination de Madère a pu être réalisé, les autres ont été annulés et reportés à 2023.

Annexe II

Actions de Communication Marketing

Les actions de ce service ont repris un rythme presque normal en 2022 suite à la crise sanitaire en 2020/2021 avec plus d'évènements donc d'opérations promotionnelles et de communication et plus d'activités en général.



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

VALÉE DE LA DORDOGNE

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE-SOUILLAC

Annexe II

Actions de Communication Marketing

I) PLAN D'ACTIONS

AXE 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

- 1.1. Plan de communication compagnies et général
- 1.2. Agences de voyages et TO
- 1.3. Observatoire et veille concurrentielle
- 1.4. Participation aux colloques et démarchage des compagnies aériennes
- 1.5. Perspectives de développement pour 2023

AXE 2 : Information, accueil, connaissance des clientèles

- 2.1. Animation équipe accueil
- 2.2. Site Internet et réseaux sociaux
- 2.3. Régie publicitaire



Annexe II

Actions de Communication Marketing

AXE 3 : Développement de la notoriété de l'aéroport

- 3.1. Participation à des évènementiels sur le territoire
- 3.2. Organisation d'évènements sur site
- 3.3. Rencontre des professionnels du Tourisme
- 3.4. Présence sur les réseaux sociaux

AXE 4 : Développement de la notoriété de la destination « Vallée de la Dordogne »

- 4.1. Animation du groupe de travail Tourisme
- 4.2. Participation à des salons grand public et professionnels
- 4.3. Accueil presse et blogueurs
- 4.4. Contrat de destination Vallée de la Dordogne

II) BUDGET 2022

III) PERSPECTIVES 2023

Objectifs 2023



I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.1. Plan de communication compagnies et général

1.1.1. Vols réguliers

Descriptif/ Supports	6 vols réguliers dont 2 ouvertures : CRL et NCE - Création graphique campagne : 1 000 € - Insertions PUB dans magazines : La Dépêche, Plan Nespouls, Agenda Objat, Performances Corrèze, ... - Partenariats : Festival de Rocamadour, Festival de la Vézère, Brive Festival, Ecaussystème - Insertions pub OT : Terrasson, OT Brive, OT Sarlat - Partenariat Club de rugby Brive CAB : Multi supports à chaque match à domicile (spot pub sur écran géant, 4x3 fixe, bannière lumineuse déroulantes, page de pub dans programme de match, ...) - Multi supports print, Banderole + flyers, stand parapluie, ... - Campagne d'affichage sur Brive, Corrèze et Cahors, Périgueux + arrières de bus Brive - Sacs à pain Ecaussystème - Giga banner La Dépêche site Web - Supports Foire du livre de Brive : affiches sanitaires, sets de table, ... - Réseaux sociaux : Instagram, Facebook, Twitter + Site Internet - Flyer horaires actualisé régulièrement avec les changements de dates et horaires.
Coût	- Budget multi supports - Temps de travail
Période de réalisation	Toute l'année



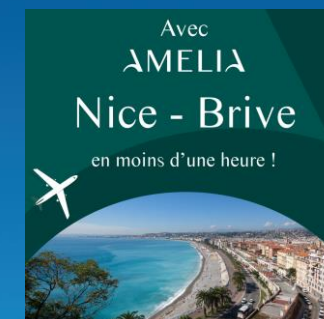
I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.1. Plan de communication compagnies et général 1.1.2. Amelia

AMELIA

Descriptif/ Supports	- Reprise de la ligne sous DSP de Paris en propre en janvier après Air France - Supports du CAB - Mailing et visites aux agences de voyages avec la/le commerciale d'Amélia - Flyers horaires 2022 - Relai de toutes les promotions sur supports numériques (Facebook, instagram, twitter, site Internet rubrique actus) - Campagne d'affichage Védiaud en oct/nov 2022 (cf panneau ci-dessous) + réseaux sociaux Pour ligne Paris - Campagne ouverture Nice de mai à juillet - Actions commerciales faites en collaboration avec la compagnie : - Visites agences de voyages - Rencontres des réseaux d'entreprises - Open Bar Brive Le Pack au Domaine de la Fage le 31/05 - Afterwork avec les agences de voyages à l'aéroport le 02/06 - Soirée afterwork CPME avec AF et Amélia à l'ABVD le 07/12
Coût	- Partenariat CAB - Temps de travail
Période de réalisation	Toute l'année



I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.1. Plan de communication compagnies et général

1.1.2.1. Amelia : AJACCIO

AMELIA

Descriptif/ Supports	➤ Supports du CAB ➤ Mailing aux agences de voyages ➤ Insertions pub vols campagne vols réguliers ➤ Affichage arrières de Bus de Brive ➤ Flyers horaires 2022 ➤ Sponsorisation de posts facebook + stories ➤ Communiqué de presse
Coût	➤ Partenariat CAB ➤ Temps de travail
Période de réalisation	➤ Toute l'année



I. Plan d'actions

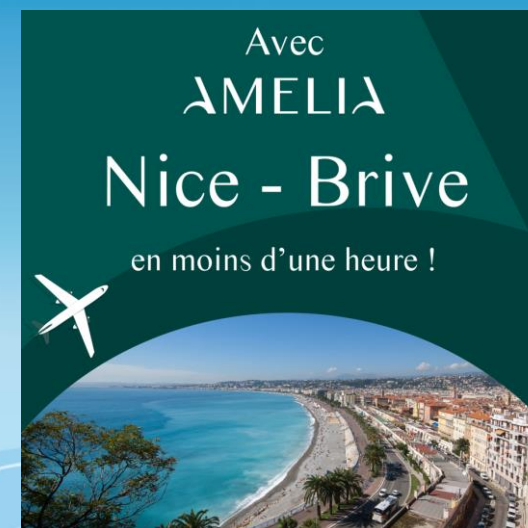
Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.1. Plan de communication compagnies et général

1.1.2.2. Amelia : NICE

AMELIA

Descriptif/ Supports	- Supports du CAB - Mailing aux agences de voyages - Insertions pub vols campagne vols réguliers - Affichage arrières de Bus de Brive - Flyers horaires 2022 - Sponsorisation de posts facebook + stories - Communiqué de presse
Coût	- Partenariat CAB - Temps de travail
Période de réalisation	Toute l'année



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

VALÉE DE LA DORDOGNE

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE-SOULIAC

I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.1. Plan de communication compagnies et général

1.1.3. Vols Ryanair

 RYANAIR

Descriptif/ Supports	● Pas de campagne supports Ryanair pour Londres ni Porto en 2022 ● Création d'une mini campagne en local pour les 3 vols Ryanair en février/mars : réseau sociaux et affichage en arrières de bus à Brive ● Plusieurs communication avec changement de dates pour la reprise
Coût	● Campagne vols X3 ● Temps de travail
Période de réalisation	● De février à mars

ENVOLEZ-VOUS ! ✈

PORTO
toute l'année

BRUXELLES
du 28 mars au 31 octobre

LONDRES
du 26 mars au 29 octobre

AU DÉPART DE BRIVE

 RYANAIR

 Aéroport de **BRIVE**
VALLÉE DE LA DORDOGNE

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE SOUILLAC

I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.1. Plan de communication compagnies et général

1.1.3.1. Ryanair : BRUXELLES

RYANAIR

Descriptif/ Supports	● Campagne d'affichage d'ouverture de la ligne pour 2022 en novembre et décembre 2021 : abribus et grands panneaux du conseil départemental, parkings Périgueux, Cahors et Limoges, arrières de bus Brive ● Déroulants + affiches abribus pour aéroport ● Insertions pub : Infos 87, Notaires du Cantal et du Limousin, La Dépêche, Immonot, ... ● Intégration dans la campagne vols réguliers (1.1.2) ● Campagne d'affichage à Limoges (parkings) du 03 au 30/05 ● Campagne SMS le 30/11/21 10 000 sms sur Brive + 10 000 sms sur Cahors ● Mailing aux agences de voyages ● Campagne affichage réseau 19 en décembre et janvier
Coût	● Campagnes affichage + SMS ● Temps de travail
Période de réalisation	● 4^{ème} trimestre 2021 + 2 premiers trimestres 2022



I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.1. Plan de communication compagnies et général

1.1.4. Vols vacances

Descriptif/ Supports	- Création graphique campagne : 1 000 € - Flyer vols vacances - Mailing aux agences de voyages - Salon Passion Voyages à l'aéroport prévu les 21 et 22 janvier - Insertion des destinations sur les supports Vols réguliers - Supports du CAB : programme, spot écran géant, bannières défilantes - Site Internet et réseaux sociaux
Coût	- Affichage + Insertions pub - Temps de travail
Période de réalisation	Janvier – Mars + année



I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.2. Agences de voyages et TO

Descriptif/ Supports	● Tournée des agences de voyages de Brive, Cahors, Sarlat, Périgueux et Limoges 1 à 3 fois par an. Tournée également avec la commerciale d'Amélia ● Mailing régulier d'infos sur les lignes, les vols vacances ● Contacts réguliers par téléphone ● Salon Fitour Passion Voyages les 21 et 22 janvier à l'aéroport ● Réseaux sociaux : posts réguliers pour les destinations en vol vacances sur Instagram et Facebook ● 02/06 : Open Bar ADV/Amélia et AF à l'aéroport
Coût	● Temps de travail et déplacements
Période de réalisation	● Toute l'année



I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.3. Observatoire et veille concurrentielle

Descriptif/ Supports	● Veille des sites Internet et brochures des autres aéroports ● Observation des variations de prix sur une même ligne dans différents aéroports.
Coût	● Temps de travail
Période de réalisation	● Toute l'année

I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.4. Participation aux colloques et démarche des compagnies aériennes

Descriptif/ Supports	- Salon CONNECT à Tampere du 22 au 25 février. 13-14/06 : Rdv Ryanair à Dublin - Contacts mail avec les commerciaux et les développeurs des compagnies aériennes - Difficulté rencontrée : beaucoup de turn over dans ces entreprises
Coût	
Période de réalisation	Connect + Toute l'année

I. Plan d'actions

Axe 1 : Accompagnement des lignes existantes et développement

1.5. Perspectives de développement pour 2023

Descriptif/ Supports	Travail sur l'ouverture des lignes suivantes : ● Ouvrir une ligne vers l'Espagne pour 2024-2025 ● Ouvrir une ligne pour Nice : chose faite en juillet 2022 ● Contacts réguliers avec responsable du développement des routes de Ryanair (rdv à Dublin les 13-14/06) ● Allemagne, Pays Bas, Italie, Royaume Unis (hors Angleterre)
Coût	● ND
Période de réalisation	● Toute l'année

I. Plan d'actions

Axe 2 : Information, accueil, connaissance des clientèles

2.1. Animation équipe accueil

Descriptif/ Supports	● Gestion de l'équipe constituée de 3 agents (personnel de BHS) : accueil des passagers, information générale, orientation, ... ● Réunions d'équipe (retour des demandes, observations, informations, ...) ● Suivi des statistiques de réservations sur les lignes régulières. ● Fiches de réclamation ● Affichage sur caissons pour la régie pub et partenaires
Coût	● Coût des agents BHS : 4 404,32 € HT par mois ● Temps de travail
Période de réalisation	● Toute l'année

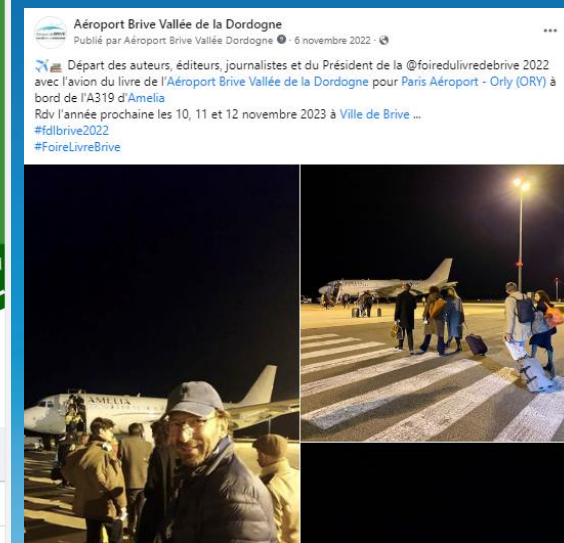


I. Plan d'actions

Axe 2 : Information, accueil, connaissance des clientèles

2.2. Site Internet et réseaux sociaux

Descriptif/ Supports	- Mise à jour régulière du site Internet en interne (actualités, nouveautés, horaires vols, ...) - Facebook : animation hebdomadaire à minima des pages, partage actualités, infos compagnies et territoires, évènements aéroport, ... - Création post organiques et sponsorisés en posts ou en stories sur Facebook et instagram - Instagram : posts réguliers sur lignes présentes, aéroport, aviation, ... - Twitter : quelques posts et veille régulière - LinkedIn (réseau social BtoB)
Coût	- Temps de travail - Sponsorisation de posts
Période de réalisation	Année



I. Plan d'actions

Axe 2 : Information, accueil, connaissance des clientèles

2.3. Régie publicitaire

Descriptif/ Supports	- Assurée par MCV Communication - Mur d'écrans + 5 écrans - Insertions publicitaires dans Guide Horaires + Insertions publicitaires dans magazine Envie de partir + Présence sur présentoir dans salle de réception bagages et accueil : annulé à cause du COVID 2 vitrines et mise en vente de 6 abribus 2 vitrines de présentation « prestige » à la place des bornes tactiles - Vitrophanie du CAB sur les portes de la salle réception bagages vers le hall. - CA 2016 : 10 825 € HT de recette totale dont 6 205 € pour ABVD - CA 2017 : 18 725 € HT de recette totale dont 10 995 € HT pour ABVD - CA 2018 : 12 965 € HT pour ABVD - CA 2019 : 6 150 € HT pour ABVD - CA 2020 : 4 148 € HT (baisse liée au COVID car fermeture de l'aéroport pendant confinement et baisse de l'activité ensuite) - CA 2021 : 8 778 € HT pour ABVD - CA 2022 : 12 078 € HT pour ABVD
Coût	Temps de travail
Période de réalisation	- Toute l'année - Bilan en fin d'année

I. Plan d'actions

Axe 3 : Développement de la notoriété de l'aéroport

3.1. Participation à des événements et partenariats

Descriptif/ Supports	● Partenariat CAB toute l'année (écran géant + LED + billetterie, Brive le Pack + parrainage match, annonces sonores, ...) ● Présence sur le salon de l'habitat du 24 au 27 mars à Brive ● Festival du cinéma de Brive du 4 au 9 avril ● Présence sur match de gala de Marcillac la Croisille le 2 juillet ● Présences sur les festivals de musique l'été : Brive festival, Festival de la Vézère, Festival de Rocamadour ● Course La Briviste le 2 octobre ● Présence au Hockey Club de Brive ● Présences Foire du livre de Brive + expo médiathèque du 4 au 6 novembre
Coût	● Coût des partenariats ● Temps de travail
Période de réalisation	● Toute l'année

I. Plan d'actions

Axe 3 : Développement de la notoriété de l'aéroport

3.2. Organisation d'évènements sur site

Descriptif/ Supports	● Salon Passion Voyages : 21-22 janvier ● Conférences de Presse pour ouvertures de lignes + ou évènements à plusieurs dates ● Exercice d'urgence le 5 mai ● Salon livre jeunesse Les P'tits Pois le 14 mai ● Mai : tournage séquence AERIAL pour MAJ du film du parcours passager ● Journée PHAROS le 15 septembre ● Plusieurs journée de présence d'Aérobiodiversité ● Afterwork CPME avec AF le 7 décembre
Coût	● Coût par évènement ● Temps de travail
Période de réalisation	● Toute l'année

I. Plan d'actions

Axe 3 : Développement de la notoriété de l'aéroport

3.3. Rencontres des professionnels du Tourisme

Descriptif/ Supports	31/03 : bourse échange doc Corrèze - Réunions du GTT toute l'année - AG des OT ou CDT 11-13 octobre : ET Pau - Invitation ponctuelles à des réunions ou conférences organisées par les OT
Coût	
Période de réalisation	Toute l'année

I. Plan d'actions

Axe 3 : Développement de la notoriété de l'aéroport

3.4. Présence sur réseaux professionnels

Descriptif/ Supports	5 rdv Brive Le Pack CAB - Commission Commercial et Marketing UAF : présence en visio aux réunions - Commission Communication UAF : 1 réunion en présentiel + visios - Réunions de l'association des commerciaux du Tourisme du Sud Ouest : Impact - Nuit des réseaux le 05/05 (Domaine de la Fage) - Invitation sur des réunions de différents réseaux : BNI du midi, BNI de Terrasson, ...
Coût	Temps de travail
Période de réalisation	Toute l'année

I. Plan d'actions

Axe 4 : Développement de la notoriété de la destination “Vallée de la Dordogne”

4.1. Animation du groupe de travail Tourisme

Descriptif/ Supports	● Animer les réunions de travail avec les directeurs de structures partenaires + réunion de sous-commissions (promotion et observatoire) ● Convention en cours de signature par les 11 signataires ● Axes de travail : - Maintenir la campagne de communication réalisée chaque année pour les lignes existantes : - Mettre en œuvre une banque de données sur la fréquentation touristique qui devra comporter les précisions attendues par les compagnies (ex : l'origine régionale des touristes venus du RU ou nord Europe) - Participer aux côtés de l'aéroport à des salons Aéroports /compagnies Budget prévisionnel : 63 300 € TTC (dont 7 500 € TTC par l'aéroport) Dernière année avant reprise des actions par le Contrat de destination Dordogne Valley
Coût	● Temps de travail ● 7 500 € pour ABVD
Période de réalisation	● Toute l'année ● Bilan des actions en octobre/novembre

I. Plan d'actions

Axe 4 : Développement de la notoriété de la destination “Vallée de la Dordogne”

4.2. Participation aux salons grand public et professionnels

Descriptif/ Supports	➤ Présence sur le salon de l'habitat du 25 au 27/03 ➤ Présence au festival du cinéma de Brive du 4 au 9/04 ➤ Présence sur le salon IFTM Top Résa à Paris du 20 au 22 septembre ➤ Foire du livre de Brive + médiathèque + prix Chadourne du 4 au 6 novembre ➤ Marchés du samedi à Figeac (Etudiants IUT Figeac) + flying dans les magasins
Coût	
Période de réalisation	➤ Toute l'année

I. Plan d'actions

Axe 4 : Développement de la notoriété de la destination “Vallée de la Dordogne”

4.3. Accueil Presse & blogueurs

Descriptif/ Supports	● Conférences de presse organisées à l'aéroport et Communiqués de presse : - 05 janvier : reprise de l'exploitation de la ligne Brive-Orly par la compagnie Amelia - 17 janvier : Salon Passion Voyages - 28 mars : 1^{er} vol Bruxelles et 3^e fréquence Porto - 04 mai : ouverture de la ligne de Nice - 11 mai : Salon Livre Jeunesse - 14 septembre : Exposition Charlotte Museux ● Communiqués de presse : - 15 avril : Lancement d'un service de navette gratuite entre l'aéroport et le centre-ville de Brive (Vols Bruxelles) - 04 juillet : 1^{er} vol Brive-Nice - 30 septembre : Accueil de Tours-Opérateurs et journalistes belges en Vallée de la Dordogne
Coût	● Temps de travail (Myriam Barbeaud + Marion Le Ruyer)
Période de réalisation	● Toute l'année

I. Plan d'actions

Axe 4 : Développement de la notoriété de la destination “Vallée de la Dordogne”

4.4. Contrat de destination

Descriptif/ Supports	● Réunions de préparation pour la reprise par le CRT Nouvelle Aquitaine en 2023
Coût	
Période de réalisation	

II. Budget 2022

➤ Budget prévisionnel :
Annonces et insertion pub : 61 000 €
Catalogues et imprimés : 15 000 €
Foire expo : 5 000 €
+ réserve dans Pub international (CAB)

➤ Budget réalisé :

Partenariats	13 650 €
Affichage	14 902 €
Insertion PUB	5 945 €
Imprimerie	4 402 €
GTT	39 930 €
Divers	10 664 €
MCV	10 900 €
TOTAL	100 393 €

III. Perspectives

Objectifs 2023 et plus ...

● Lignes aériennes :

- Retrouver la fréquentation de 2019
- Maintenir les lignes de Bruxelles et Nice ouvertes en 2021
- Elargir la période pour Ajaccio et Nice
- Ouvrir une ligne vers les Pays Bas, Espagne, Allemagne, ...

● Autres développements :

- Commencer à travailler la clientèle affaires
- « Ouvrir une boutique souvenirs »
- Optimiser la régie publicitaire
- Augmenter les recettes du parking, des réservations de billets sur Internet, ...



Annexe III

Compte Administratif 2022

Compte de Gestion 2022



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

Aéroport de **BRIVE**
VALÉE DE LA **DORDOGNE**

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE SOUILLAC

Compte Administratif 2022

SECTION D'EXPLOITATION									
Vue d'ensemble									
Comptes	Libellés	Reports N-1	Vote BP	Cumul DM	Total Budget	Historique	Restes à réaliser	Solde disponible	% Exécution
11	Charges à caractère général	0,00	1 535 197,97	300 000,00	1 835 197,97	1 705 141,63	0,00	130 056,34	92,91
12	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 088 500,00	-25 000,00	1 063 500,00	1 033 803,67	0,00	29 696,33	97,21
14	Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92,74
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 380 000,00	0,00	1 380 000,00	1 279 855,62	0,00	100 144,38	93,93
	Total des dépenses de gestion des serv	0,00	4 003 697,97	275 000,00	4 278 697,97	4 018 800,92	0,00	259 897,05	89,52
66	Charges financières	0,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 401,66	0,00	398,34	80,83
67	Charges exceptionnelles	0,00	10 000,00	25 000,00	35 000,00	28 289,86	0,00	6 710,14	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciatio	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93,82
	Total des dépenses réelles d'exploitatio	0,00	4 017 497,97	300 000,00	4 317 497,97	4 050 492,44	0,00	267 005,53	0,00
23	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86,51
42	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00	103 815,12	0,00	16 184,88	0,00
43	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'es	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86,51
	Total des dépenses d'ordre d'exploitatio	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00	103 815,12	0,00	16 184,88	0,00
2	Résultat reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93,62
	TOTAL DES DEPENSES	0,00	4 137 497,97	300 000,00	4 437 497,97	4 154 307,56		267 005,53	237,93

Accusé de réception en préfecture
049-251903175-20231003-2023-13-01
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

Compte Administratif 2022

SECTION D'EXPLOITATION									
Vue d'ensemble									
Comptes	Libellés	Reports N-1	Vote BP	Cumul DM	Total Budget	Historique	Restes à réaliser	Solde disponible	% Exécution
13	Atténuation de charges	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00	52 344,70	0,00	-30 344,70	109,53
70	Ventes de produits fabriqués. prestatio	0,00	879 150,00	0,00	879 150,00	962 915,33	0,00	-83 765,33	99,01
74	Subventions d'exploitation	0,00	712 000,00	0,00	712 000,00	704 921,47	0,00	7 078,53	125,02
75	Autres produits de gestion courante	0,00	376 010,00	0,00	376 010,00	470 238,21	0,00	-94 228,21	110,11
	Total des recettes de gestion des servic	0,00	1 989 160,00	0,00	1 989 160,00	2 190 419,71	0,00	-201 259,71	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,21
77	Produits exceptionnels	0,00	1 523 800,00	300 000,00	1 823 800,00	2 374 760,58	0,00	-550 960,58	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119,72
	Total des recettes réelles d'exploitatio	0,00	3 512 960,00	245 000,00	3 812 960,00	4 565 180,29	0,00	-752 220,29	0,00
42	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
43	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitatio	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
2	Résultat reporté	0,00	624 537,97	0,00	624 537,97	624 537,97	0,00	0,00	116,95
	TOTAL DES RECETTES	0,00	4 137 497,97	300 000,00	4 437 497,97	5 189 718,26	0,00	-752 220,29	
Résultat Expl								1 035 410,70	

— Compte Administratif 2022

SECTION D'INVESTISSEMENT										
Vue d'ensemble - Dépenses										
Comptes	Libellés	Reports N-1	Vote BP	Cumul DM	Total Budget	Historique	Restes à réaliser	Solde disponible	% Exécution	Restes à Réaliser
20	Immobilisations incorporelles	4 055,55	2 000,00	1 770,00	7 825,55	7 782,60	0,00	42,95	99,45	0,00
21	Immobilisations corporelles	48 227,44	60 000,00	-3 743,51	104 483,93	84 622,16	17 004,39	2 857,38	97,27	17 004,39
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	945 165,05	1 973,51	947 138,56	0,00	44 998,67	902 139,89	4,75	44 998,67
	Total des dépenses d'équipement	52 282,99	1 007 165,05	0,00	1 059 448,04	92 404,76	62 003,06	905 040,22	14,57	62 003,06
10	Dotations. fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à c	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investisse	52 282,99	1 007 165,05	0,00	1 059 448,04	92 404,76	62 003,06	905 040,22	14,57	62 003,06
40	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
41	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investisse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Solde d'exécution négatif reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES	52 282,99	1 007 165,05	0,00	1 059 448,04	92 404,76	62 003,06	905 040,22	14,57	62 003,06

— Compte Administratif 2022

SECTION D'INVESTISSEMENT										
Vue d'ensemble - Recettes										
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors ...)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à ...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de ...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
40	Opé. d'ordre de transfert entre sections	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00	103 815,12	0,00	16 184,88	86,51	0,00
41	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00	103 815,12	0,00	16 184,88	86,51	0,00
1	Solde d'exécution positif reporté	0,00	939 448,04	0,00	939 448,04	939 448,04	0,00	0,00	100,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES	0,00	1 059 448,04	0,00	1 059 448,04	1 043 263,16	0,00	16 184,88	98,47	0,00
Report SI							950 858,40			
RAR							62 003,06			

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

Compte de Gestion 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 0 59 448,04	4 437 497,97	5 496 946,01
Titres de recettes émis (b)	103 815,12	4 565 752,08	4 669 567,20
Réductions de titres (c)		571,79	571,79
Recettes nettes (d=b-c)	103 815,12	4 565 180 ,29	4 668 995,41
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 059 448,04	4 437 497,97	5 496 946,01
Mandats émis (f)	92 404,76	5 599 909,95	5 692 314,71
Annulation de mandats (g)		1 445 602,39	1 445 602,39
Dépenses nettes (h=f-g)	92 404,76	4 154 307,56	4 246 712,32
(d-h) Excédent	11 410,36	410 872,73	422 283,09
(h-d) Déficit			

Copie certifiée conforme à l'original
 Date de réception en préfecture : 09/10/2023
 Date de télétransmission : 09/10/2023
 Date de réception préfecture : 09/10/2023

Compte de Gestion 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I. Budget principal					
Investissement	939 448,04		11 410,36		950 858,40
Fonctionnement	624 537,97		410 872,73		1 035 410,70
TOTAL I	1 563 986,01		422 283,09		1 986 269,10
II. Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III. Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 563 986,01		422 283,09		1 986 269,10

Accuse de réception en préfecture
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

Annexe IV

Tableaux des redevances aéroportuaires 2022

→ Actualisation au 1^{er} juillet 2022



Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

VALÉE DE LA DORDOGNE

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE-SOULIAC

Redevances aéronautiques

Redevances d'atterrissage montants HT (en euro)

≤ 1,5 tonnes (t) : 5,12 €	>27 t à ≤ 28 t : 107,99 €	>63 t à ≤ 64 t : 235,30 €
De > 1,5 à ≤ 2,5 t : 7,40 €	>28 t à ≤ 29 t : 112,54 €	>64 t à ≤ 65 t : 244,40 €
De > 2,5 à ≤ 4 t : 9,09 €	>29 t à ≤ 30 t : 117,08 €	>65 t à ≤ 66 t : 253,49 €
De > 4 à ≤ 6 t : 12,50 €	>30 t à ≤ 31 t : 121,63 €	>66 t à ≤ 67 t : 262,58 €
> 6 t à ≤ 7 t : 17,05 €	>31 t à ≤ 32 t : 126,18 €	>67 t à ≤ 70 t : 289,86 €
> 7 t à ≤ 8 t : 21,60 €	>32 t à ≤ 33 t : 130,72 €	>70 t à ≤ 75 t : 317,15 €
> 8 t à ≤ 9 t : 26,14 €	>33 t à ≤ 34 t : 135,27 €	>75 t à ≤ 81 t : 344,43 €
> 9 t à ≤ 10 t : 30,69 €	>34 t à ≤ 35 t : 139,82 €	>81 t à ≤ 82 t : 358,07 €
> 10 t à ≤ 11 t : 35,24 €	>35 t à ≤ 36 t : 144,36 €	>82 t à ≤ 83 t : 362,61 €
>11 t à ≤ 12 t : 39,79 €	>36 t à ≤ 37 t : 148,91 €	>83 t à ≤ 84 t : 367,16 €
>12 t à ≤ 13 t : 44,33 €	>37 t à ≤ 38 t : 153,46 €	>84 t à ≤ 85 t : 371,17 €
>13 t à ≤ 14 t : 48,88 €	>38 t à ≤ 39 t : 158,00 €	>85 t à ≤ 88 t : 387,62 €
>14 t à ≤ 15 t : 53,43 €	>39 t à ≤ 40 t : 162,55 €	>88 t à ≤ 89 t : 394,44 €
>15 t à ≤ 20 t : 62,52 €	>40 t à ≤ 48 t : 176,19 €	>89 t à ≤ 90 t : 398,99 €
>20 t à ≤ 21 t : 77,30 €	>48 t à ≤ 52 t : 183,01 €	>90 t à ≤ 91 t : 403,54 €
>21 t à ≤ 24 t : 85,25 €	>52 t à ≤ 55 t : 187,56 €	>91 t à ≤ 94 t : 408,08 €
>24 t à ≤ 25 t : 94,35 €	>55 t à ≤ 56 t : 192,11 €	>94 t à ≤ 95 t : 418,31 €
>25 t à ≤ 26 t : 98,89 €	>56 t à ≤ 59 t : 196,65 €	>95 t : 418,31 €
>26 t à ≤ 27 t : 103,44 €	>59 t à ≤ 63 t : 210,29 €	

+ 4,55 €/t engagée

Conditions particulières ; Exemptions
redevance atterrissage : missions techniques DGAC / Les aéronefs spécialement affectés aux déplacements des personnalités exerçant des fonctions dont la liste est établie par décret du Ministre chargé de l'aviation civile / Les aéronefs d'Etat qui effectuent des missions techniques sur ordre du Ministre chargé de l'aviation civile / Les aéronefs qui effectuent un retour forcé sur l'aérodrome, en raison d'incidents techniques ou de circonstances atmosphériques défavorables (QRF)

Réduction redevance d'atterrissage : giravions -50% sur le montant de la redevance



Aéroport de **BRIVE**

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

VALÉE DE LA DORDOGNE

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE SOUILLAC

Redevances d'atterrissage Privés basés et aéroclubs : montants HT (en euro)

≤ 1,5 t : 3,98 €

> 1,5 à 2,5 t : 6,25 €

Forfait annuel

• ≤ 1,5 t :

- < 50 atterrissages : 68,20 €

- de 50 à 100 atterrissages : 181,88 €

- illimité (par appareil) : 511,52 €

• De 1,5 à 2,5 t :

- < 50 atterrissages : 147,77 €

- de 50 à 100 atterrissages : 250,08 €

- illimité (par appareil) : 568,36 €

Autres redevances aéronautiques : montants HT (en euro)

Balisage : voyage par mouvement : 27,85 € ; basés : -50% ; PCL (forfait activation) : 27,85 €

Stationnement (franchise de la première heure, toute heure entamée est due) : 0,20 €/t/h

Passagers : 5,68 €

PMR : 0,57 €/pas. départ

Redevance carburant : 0,36 €/hectolitre de JET A-1 ; 0,24 €/hectolitre d'AVGAS 100LL

Majorations hors heures d'ouverture

• En semaine (du lundi au vendredi) de jour (6h - 22h) ; forfait ≤ 2h : 414,97 € ; heure supplémentaire : +50%

• De nuit (22h - 6h) et le samedi ; forfait ≤ 2h : 556,61 € ; heure supplémentaire : +50%

• Dimanche ; forfait ≤ 2h : 582,61 € ; heure supplémentaire : +50%

• Jours fériés ; forfait ≤ 2h : 748,94 € ; heure supplémentaire : +50%

Majorations durant les heures d'ouvertures pour augmentation des niveaux SSLIA (CF NOTAM)

• Passage de niveau 2 à niveau 5 ; forfait ≤ 2h : 61,21 € ; heure supplémentaire : +50%

• Passage de niveau 2 à niveaux 6/7 ; forfait ≤ 2h : 183,62 € ; heure supplémentaire : +50%

• Passage de niveau 5 à niveaux 6/7 ; forfait ≤ 2h : 137,71 € ; heure supplémentaire : +50%

Frais de facturation aéronautique : 5,68 €/facture (exonération si paiement en ligne ou paiement au comptant)

Conditions particulières :
Exonération redevance passagers : les membres d'équipage / les passagers effectuant un arrêt momentané sur l'aéroport et repartant par le même aéronef avec un n° vol identique au n° de vol de l'aéronef à l'arrivée / les passagers effectuant un retour forcé sur l'aéroport, en raison d'incidents techniques ou de conditions atmosphériques défavorables / Les passagers d'aéronef effectuant une escale technique / Les enfants de moins de 2 ans



Aéroport de **BRIVE**

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

VALÉE DE LA DORDOGNE

SYNDICAT MIXTE AÉROPORT DE BRIVE-MONTAUBERT

Redevances domaniales

Montants HT (en euro)

Abris d'aéronefs (toute période de référence entamée est due)

- Tarif de base ponctuel : 30,00 €/jour
- Tarif mensuel Hangars H1, H2, H5 (résidents) :
 - ≤ 1,5 t : 81,81 €
 - > 1,5 à ≤ 4,5 t : 115,91 €
 - > 4,5 à ≤ 6 t : 127,68 €
 - > 6 t : 127,68 € + 39,78 €/t supplémentaire
- Tarif mensuel Hangar H4 (résidents) :
 - ≤ 1,5 t : 115,92 €
 - > 1,5 à ≤ 4,5 t : 167,06 €
 - > 4,5 à ≤ 6 t : 184,12 €
 - > 6 t : 184,12 € + 59,67 €/t supplémentaire

Hangars et surfaces

- Hangar H3 : 17,05 €/m²/an
- Hangars H6, H7, H8 et H12 : 18,75 €/m²/an
- Bureaux techniques, bureaux club house et surface commerciale : 45,47 €/m²/an
- Terrains nus : non viabilisés, 2,27 €/m²/an ; viabilisés : 5,68 €/m²/an

Loueurs de véhicules

Un comptoir (2 mètres linéaires) et/ou coffre de remise des clés + 10 places parking : 1150,00 €/an

Autres Redevances

Prestations de formation ou de sensibilisation par le personnel de la régie dûment qualifié
montants HT (en euro)

- Formation SGS : 25,50 €
- Formation sûreté titre accès (avec porte-badge) : 42,84 €
- Etablissement des titres avec porte-badge : 20,40 €
- Permis P, M, T : 30,60 € (P ou M ou T) / 45,90 € (P, M, T)

Location de salles/bureaux (sous réserve de compatibilité avec l'exploitation et hors manifestation en lien avec la promotion de l'aéroport)

- Hall public aérogare ; forfait : 364,21 €
- Salle de réunion de l'aérogare/Club House ; demi-journée, 109,37 € ; journée, 218,74 €
- Bureau ; forfait 2h : 30,00 € ; demi-journée : 54,68 € ; journée : 109,37 €

Prestation suppl. (salle de réunion) ; collation sucrée/boissons chaudes ou collation salée avec soft drinks : 7,00 €/pers.

Redevances DCS

- | | |
|---|---|
| - Services ACC AF : 0,30 € / passager embarqué | - Enregistrement de bout en bout (IATCI) : 0,15 €/msg |
| - Traitement d'un billet électronique RTGH : 0,08 €/msg | - Echange entre Compagnies (interline) : 0,08 €/msg |

Autres Redevances

Régie publicitaire

• **Spot publicitaire (muet) sur le mur d'écran/écrans TV :**

- Durée 5 secondes, image fixe, engagement 12 mois (sous réserve de réservation d'un autre support) ; achat d'espace : 500,00 € ; conception du spot : 100,00 €
- Durée 8 secondes, engagement 6 mois ; achat d'espace : 800,00 € ; conception du spot : 500,00 €
- Durée 8 secondes, engagement 12 mois ; achat d'espace : 1 500,00 € ; conception du spot : 500,00 €
- Durée 20 secondes, engagement 6 mois ; achat d'espace : 1 500,00 € ; conception du spot : 800,00 €
- Durée 20 secondes, engagement 12 mois ; achat d'espace : 2 850,00 € ; conception du spot : 800,00 €

• **Présence de documents promotionnels sur un présentoir réservé dans la salle d'arrivée :**

Valable pour la durée de votre engagement sur le mur d'images ; conception du spot : 300,00 €

• **Affiches 120x176 cm avec votre visuel sur les supports dédiés :**

Présence pendant 6 mois / 2 affiches avec visuel identique ; achat d'espace : 600,00 € ; frais impression + pose : 150,00 €

• **Mise à disposition d'une étagère (100x40 cm) pour présenter vos produits dans une vitrine réservée aux annonceurs dans l'aérogare :**

Présence pendant 12 mois (avec possibilité de renouveler les produits) : 600,00 €

• **Vitrine éclairée (40x60 cm) d'exposition de produits dans une vitrine réservée aux annonceurs dans l'aérogare :**

Présence pendant 12 mois (avec possibilité de renouveler les produits) : 780,00 €

• **Espaces sur doubles-portes vitrées salle d'arrivée pour vitrophanie :**

Présence pendant 12 mois (hors conception, fabrication et pose vitrophanies) : 2 000,00 €

• **Habillage adhésif intégral de la caisse parking extérieur :**

Présence pendant 24 mois (hors conception, fabrication et pose des adhésifs) : 3 000,00 €

• **Habillage adhésif des bornes entrée/sortie de parking + personnalisation du recto des tickets :**

Présence pendant 24 mois (hors conception, fabrication et pose /impression) : 1 000,00 €

Redevances du parking véhicules

Tarification parking véhicule : montants TTC (en euro)

De 30 à 45 min : 2,10 €	De 6h à 6h15 : 9,10 €	De 11h30 à 11h45 : ...12,30 €	Les abonnements parking : - Abonnement /mois* : 78,00 € - Abonnement/6 mois* : ... 390,00 € - Abonnement/année* :... 650,00 € - Abonnement PNC, PNT/6 mois* :.....195,00 € - Abonnement PNC, PNT/an* :..... 325,00 €
De 45 min à 1h : 2,20 €	De 6h15 à 6h30 : 9,40 €	De 11h45 à 12h :12,50 €	
De 1h à 1h15 : 3,10 €	De 6h30 à 6h45 : 9,60 €	De 12h à 13h : 12,70 €	(*) Pour les nouvelles souscriptions et renouvellements d'abonnement : caution de 10 €/badge
De 1h15 à 1h30 : 3,30 €	De 6h45 à 7h : 9,90 €	De 13h à 15h : 13,00 €	
De 1h30 à 1h45 : 3,60 €	De 7h à 7h15 : 10,10 €	De 15h à 18h : 13,70 €	La journée supplémentaire : 6,50 €
De 1h45 à 2h : 3,80 €	De 7h15 à 7h30 : ...10,20 €	De 18h à 24h : 14,90 €	
De 2h à 2h15 : 4,80 €	De 7h30 à 7h45 : ...10,40 €	De 24h à 48h : 16,30 €	Tarif/semaine : 39,00 €
De 2h15 à 2h30 : 5,20 €	De 7h45 à 8h :10,50 €		
De 2h30 à 2h45 : 5,60 €	De 8h à 8h15 : 10,60 €		Tarif/mois : 78,00 €
De 2h45 à 3h : 5,90 €	De 8h15 à 8h30 :... 10,70 €		
De 3h à 3h15 : 6,20 €	De 8h30 à 8h45 : .. 10,90 €		Ticket perdu :160,00 €
De 3h15 à 3h30 : 6,40 €	De 8h45 à 9h : 11,00 €		
De 3h30 à 3h45 : 6,70 €	De 9h à 9h15 : 11,10 €		
De 3h45 à 4h : 6,90 €	De 9h15 à 9h30 : ... 11,20 €		
De 4h à 4h15 : 7,20 €	De 9h30 à 9h45 : ... 11,40 €		
De 4h15 à 4h30 : 7,40 €	De 9h45 à 10h : 11,50 €		
De 4h30 à 4h45 : 7,70 €	De 10h à 10h15 : ... 11,60 €		
De 4h45 à 5h : 7,90 €	De 10h15 à 10h30 : 11,70 €		
De 5h à 5h15 : 8,10 €	De 10h30 à 10h45 : 11,80 €		
De 5h15 à 5h30 : 8,40 €	De 10h45 à 11h : ... 12,00 €		
De 5h30 à 5h45 : 8,60 €	De 11h à 11h15 : ... 12,10 €		
De 5h45 à 6h : 8,90 €	De 11h15 à 11h30 : 12,20 €		



Syndicat Mixte de l'aérodrome Brive - Souillac

Rapport d'activités 2022

Sommaire

- ▶ Présentation du syndicat
- ▶ Point sur les actions 2022
- ▶ Bilan financier 2022

Présentation du syndicat

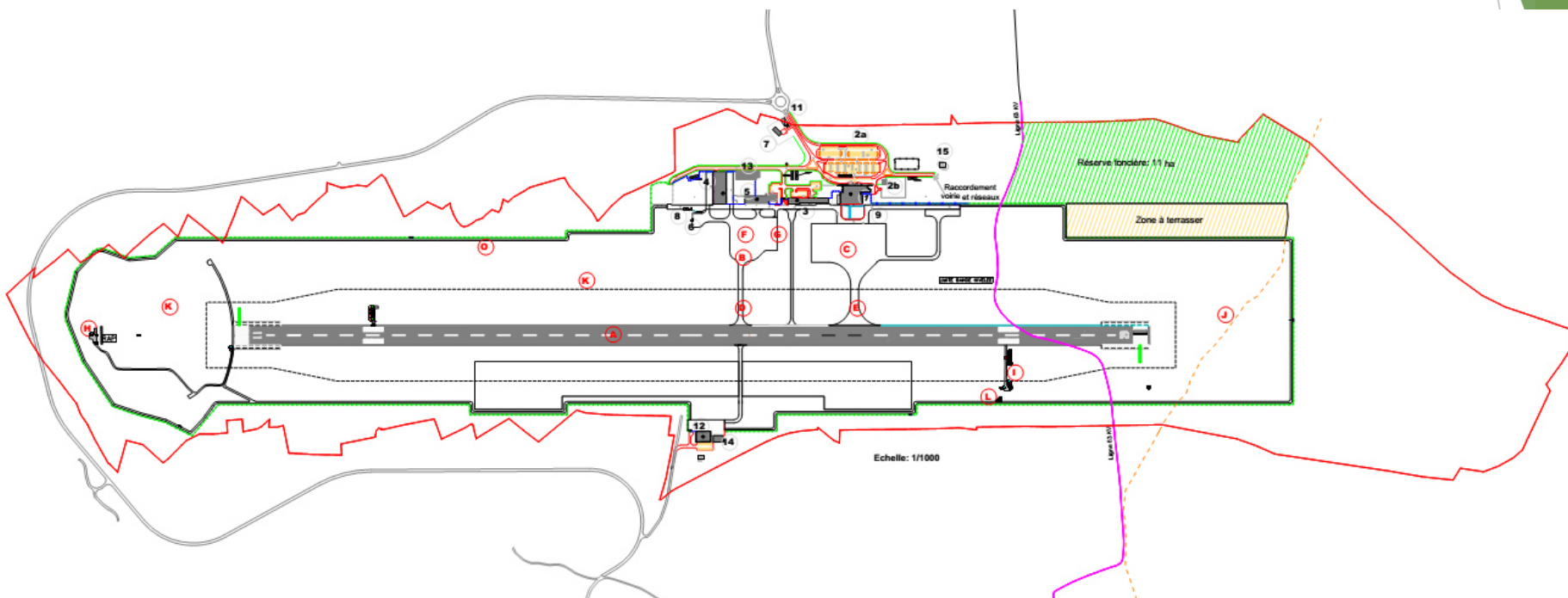
Présentation du syndicat

- ▶ Syndicat Mixte Ouvert
- ▶ Objet : prendre en charge la création de l'aérodrome Brive Souillac situé sur les communes de Nespouls (19) et Cressensac (46), d'en poursuivre l'aménagement, d'en assurer la mise en service, la gestion, l'entretien, l'exploitation et le développement ultérieur
- ▶ Ses membres :
 - ▶ Communauté d'agglomération du Bassin de Brive
 - ▶ Conseils départementaux de la Corrèze et du Lot
 - ▶ Région Nouvelle Aquitaine
 - ▶ Communauté de communes CAUVALDOR
 - ▶ Chambres de commerce et d'industrie de la Corrèze et du Lot
 - ▶ Ville de Terrasson

Présentation du site



Présentation du site



- ⇒ Un investissement de plus de 44,8 M€ réalisé par le syndicat
- ⇒ Mise en service le 15 juin 2010, inauguration le 9 juillet 2010
- ⇒ Des associations / entreprises en lien avec l'aéronautique présentes sur le site

Les instances du syndicat

► Le Comité syndical

- Composé de 23 délégués titulaires et 28 délégués suppléants représentant les membres du syndicat
- Selon l'objet des délibérations, l'adoption a lieu à la majorité simple ou qualifiée (76 % des voix), le poids des voix par membre est défini dans les statuts selon la majorité requise
- Il délibère sur toutes les questions qui lui sont soumises
- Vote les budgets, approuve les comptes
- Propose les modifications des statuts
- Fixe les dispositions applicables aux emplois

► Le Bureau

- Composé du Président, de 2 Vice-Présidents, 5 membres
- Prépare les réunions du comité syndical

► Le Président

- Exécute les décisions du comité syndical ou du bureau
- Ordonne les dépenses, prescrit l'exécution des recettes
- Représente le syndicat dans tous les actes de gestion

L'articulation entre le syndicat et la régie de l'aéroport (selon convention d'exploitation)

► Le syndicat

- Propriétaire du site qu'il met à disposition de la Régie
- Assure les investissements, aménagements, les grosses réparations de renouvellement et de mise aux normes sur le site
- Contractualise l'OSP Brive - Paris
- Participe financièrement à l'équilibre budgétaire de la Régie
- Fixe le niveau des redevances

► La régie

- Assure l'exploitation du site
- recherche le développement du trafic aérien le plus approprié
- Définit avec le syndicat les besoins prioritaires pour développer ou maintenir l'économie des territoires, pour les lignes régulières
- Finance les nouveaux équipements nécessaires à la sécurité, à la sûreté
- Perçoit les redevances

Les activités de l'année 2022

Les activités de l'année 2022

Après une année 2020 fortement marquée par la crise sanitaire, les confinements opérés en 2020 et 2021 ont fait évoluer les modes de travail, les réflexes de déplacement. Des relances ont été observées à la levée des restrictions sans pour autant atteindre les niveaux d'avant crise. L'année 2022 a été marquée au cours du 1^{er} trimestre par l'arrivée du variant omicron.

Toutefois, malgré les évolutions de la stratégie nationale en matière de limitation des déplacements, le trafic aérien n'a pas retrouvé en termes de fréquentation son niveau d'avant crise covid.

Dans le même temps, le contexte international lié notamment à la guerre en ukraine, à la volatilité des énergies ne s'est pas révélée favorable au trafic aérien.

Au cours de cette année, le syndicat a :

- ▶ Lancé le nouveau contrat d'exploitation de la ligne aérienne
- ▶ Renouvelé la convention d'exploitation de la plateforme aéroportuaire
- ▶ Mise aux normes européennes sa plateforme
- ▶ Poursuivi le développement de son infrastructure
- ▶ Défini sa stratégie en faveur de la transition écologique

Les activités de l'année 2022

- ▶ **Lancement du contrat de délégation de service public pour la ligne aérienne, sous obligation de service public, Brive - Paris (Orly) le 5 janvier 2022**
 - ▶ Première convention de DSP d'exploitation de ligne aérienne signée après la crise du covid , le contrat d'une durée de 4 années prévoit des mécanismes inédits :
 - ▶ Possibilité de délestage de la rotation de milieu de journée en semaine par saison aéronautique selon les fréquentations observées
 - ▶ Intéressement du délégataire
 - ▶ Un fort impact du contexte sanitaire a été noté au cours du 1^{er} trimestre 2022 suivie d'une amélioration de la fréquentation tout en restant en deçà du seuil pour arrêter le délestage => Au cours de l'année 1 d'exploitation, 2 allers - retours par jour en semaine et un aller - retour le dimanche ont ainsi été réalisés.
 - ▶ La fréquentation est en hausse de + 21 % / 2021 mais en baisse de - 46 % / 2019 (3 AR par jour en semaine) et -22 % par rapport aux fréquentations prévisionnelles contractuelles.
 - ▶ La fréquentation et le niveau de recettes moyen par passagers (PMC) inférieurs au prévisionnel ont impacté le chiffre d'affaires de la ligne. Le plafonnement de la participation de l'état à 50 % des recettes commerciales réelles de la ligne a entraîné un transfert de la participation de l'état vers le syndicat pour un montant d'environ 300 k€ (sous réserve de validation des comptes certifiés définitifs) pour la 1^{ère} année d'exploitation.
 - ▶ La Région occitanie a alloué une subvention de 100k€/an au syndicat pour l'exploitation de la ligne.

Les activités de l'année 2022

► La gestion des sites :

► La convention d'exploitation de la plateforme aéroportuaire

- L'échéance de la convention d'exploitation était fixée au 31 décembre 2022.
- La poursuite de l'exploitation du site par la régie dédiée pour une durée de 5 années à compter du 1 janvier 2023 a été actée par délibération n° 2022-26 du 8 décembre 2022.
- La nouvelle convention d'exploitation clarifie l'articulation des missions entre le syndicat et la régie :
 - Définition de la procédure pour la location de biens de l'infrastructure,
 - Attribution de la fixation des redevances à la régie,
 - Répartition des opérations de renouvellement des biens entre la régie et le syndicat, création d'une enveloppe réservée au gros entretien matériel de la plateforme qui sera gérée par la régie sous le contrôle et la validation du syndicat.
- La signature de la convention est intervenue le 22 décembre et sa légalisation le 28 décembre 2022.

► Suivi des coteaux de Maculinea Arion de Nespouls

- La convention de gestion de ces coteaux prenant fin en décembre 2022, un bilan a été réalisé au cours de l'année 2022.
- Il a mis en avant le maintien de la population de papillon sur le site et a permis de définir la convention de gestion à intervenir pour les années à venir.

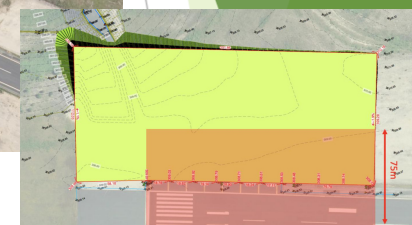
Les activités de l'année 2022

► Mise aux normes européennes de la plateforme : Le comblement du talus en bout de piste :

- Par délibération en date du 8 avril 2021, le comité syndical a validé l'avant projet de comblement du talus de bout de piste par emprunt de matériaux sur le futur parking.
- A l'issue de la consultation réalisée à l'automne 2021, l'entreprise Pignot a été retenue pour un montant de travaux de 265 335 €HT.
- Les travaux se sont déroulés au cours du 1^{er} trimestre 2022.
- Dans une volonté de mobilisation des ressources locales et d'optimisation des investissements, une butte attenante à la voirie de desserte de la plateforme a été terrassée. Les déblais ont été utilisés pour combler le talus. Le terrassement de la butte a permis la réalisation de la plateforme pour la réalisation de l'extension du parking véhicules légers et la création de la voirie de desserte.
- Les travaux ont été réceptionnés définitivement le 8 avril 2022.
- Le coût total de réalisation de l'opération s'est élevé à près de 292 k€HT.



Avant



Projet

Les activités de l'année 2022

► Le développement de l'infrastructure

► L'extension du parking véhicules légers

- Pour répondre au besoin de développement du trafic lié à l'ouverture de nouvelles lignes, l'extension du parking véhicules légers était inscrit dans la convention d'objectifs,
- Suite à la validation de l'avant projet par délibération en date du 8 avril 2021, les études se sont poursuivies sur l'année 2021. La maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études Dejante pour un montant de 7 970 €HT.
- Par délibération en date du 29 septembre 2022, le comité syndical a validé le projet du futur parking permettant de créer 215 places supplémentaires et la création de la voirie de desserte. Le comité syndical a également attribué, à l'issue de la consultation réalisée à l'été 2022, le marché à l'entreprise Eurovia pour un montant de travaux de 413 208,39 €HT.
- Les travaux ont débuté le 28 novembre 2022 et ont été inaugurés le 5 mai 2023.
- L'enveloppe de l'opération s'élève à près de 435 k€HT (sous réserve de révisions définitives).

► La pose d'une 2^{ème} borne de recharge de véhicule électrique (IRVE)

- Afin d'accompagner la mise en place d'un service d'autopartage en véhicule électrique par l'agglomération de Brive dans le cadre de la DSP transport urbain, le SMABS a validé un partenariat avec la fédération d'électrification pour la pose d'une 2^{ème} IRVE par délibération en date du 29 septembre 2022.
- Le SMABS participe aux frais de pose de l'IRVE pour un montant maximal de 1500€.
- La borne a été posée en décembre 2022.



Les activités de l'année 2022

► Le développement de l'infrastructure

► Lancement des études de la zone d'activités

- Le préprogramme de la zone d'activités a été validé par délibération en date du 8 avril 2021,
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée à la sem territoire pour un montant de 29 475 €HT.
- Accompagné par son assistant à maîtrise d'ouvrage, suite à la consultation de maîtrise d'œuvre relative à cette opération, le groupement Dejante VRD Constructions Sud Ouest - Sogeti a été retenu pour un montant de 41 560 €HT.
- Les relevés topographiques et les investigations géotechniques ont été réalisés en fin d'année 2022 afin de mener à bien les études de définition de l'équipement.

► Le réaménagement du taxiway et la création du stationnement avions

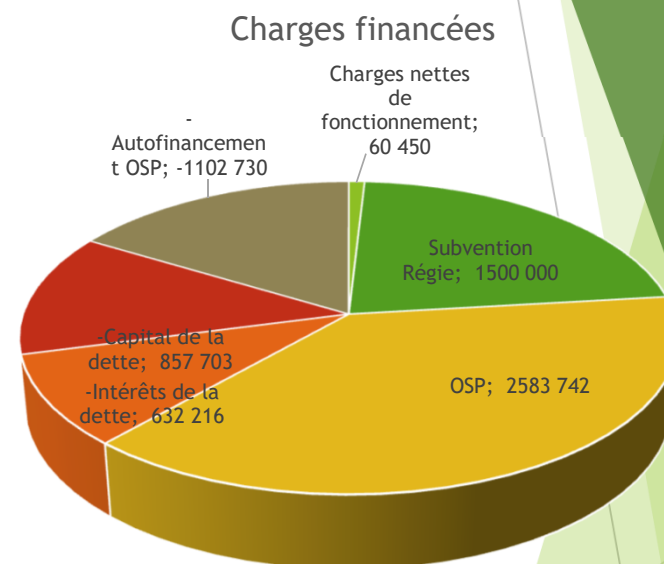
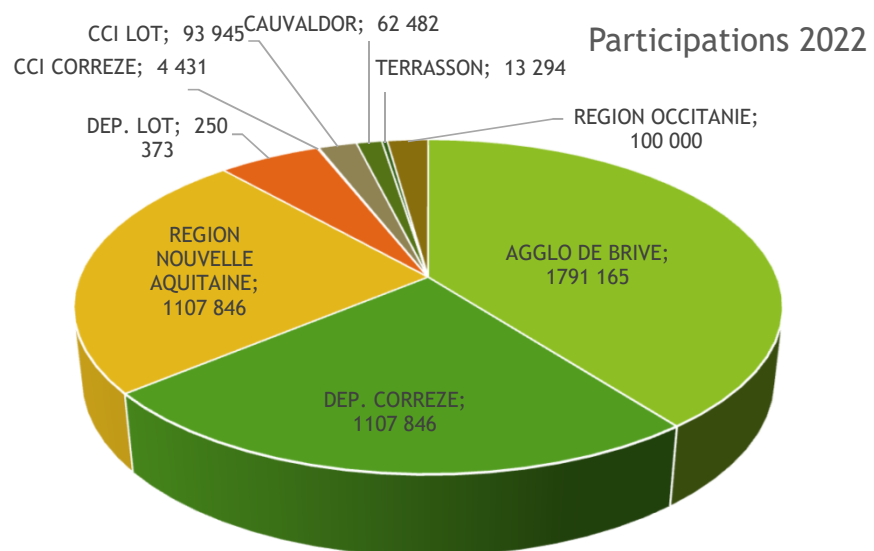
- Par délibération en date du 29 septembre 2022, le comité syndical a validé l'étude de faisabilité et décidé le lancement des missions de prestation intellectuelle
- Ainsi, le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été attribué, après consultation, à la SEM Territoire pour un montant de 41 975 €HT.

Les activités de l'année 2022

- ▶ La définition de la stratégie en faveur de la transition écologique
 - ▶ Conscient que l'urgence climatique impose à tous d'être des acteurs actifs de la transition écologique, le SMABS a souhaité se mobiliser avec les acteurs pour engager la plateforme dans cette transition.
- ▶ Par délibération du 29 septembre 2022, un plan d'actions en faveur de la transition écologique a été adopté:
 - ▶ Un plan d'actions multiacteurs : SMABS, Régie d'exploitation, Agglomération de Brive, Région Nouvelle Aquitaine, Mairie, écoles, fédération d'électrification, associations, ...
 - ▶ 16 actions autour de la sobriété, l'adaptation, la biodiversité, la mobilité et l'énergie,
 - ▶ Le plan d'actions est présenté en annexe 1.

Bilan financier 2022

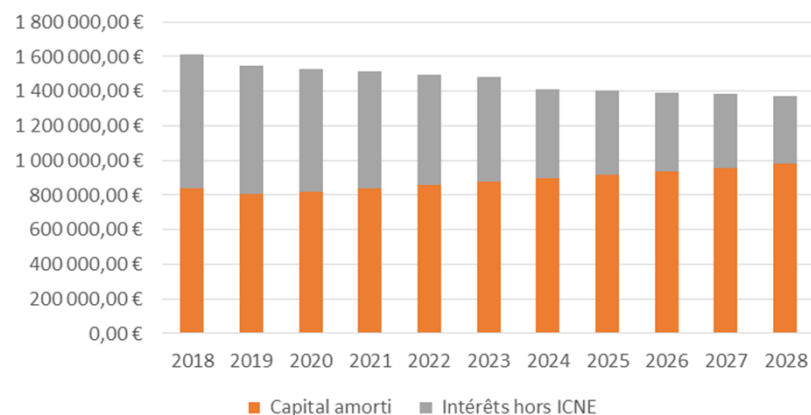
Bilan financier (sur CA 2022 en €)



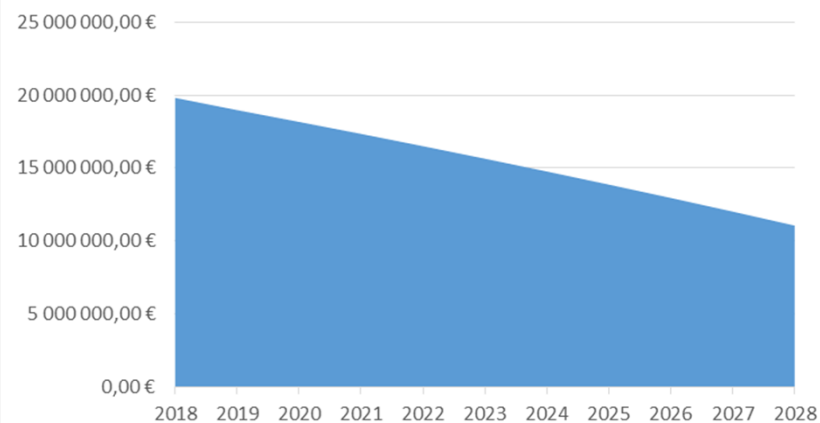
Bilan financier

SECTION D'INVESTISSEMENT	CA 2022	BP 2023
DEPENSES D'EQUIPEMENT	350 335,97	3 913 818,90
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	857 703,15	3 077 973,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE DE L'EXERCICE	-	202 000,00
SOLDE EXECUTION DE LA SECTION INVESTISSEMENT REPORTE		876 507,17
DEPENSES INVESTISSEMENT	1 208 039,12	8 070 299,07
OPERATIONS D'ORDRE ET PATRIMONIALES	17 134,45	222 000,00
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	842 514,71	2 000 000,00
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	1 816 299,07
RECOURS A L'EMPRUNT	-	4 032 000,00
EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES	-	-
RECETTES INVESTISSEMENT	859 649,16	8 070 299,07
RESULTAT REPORTE	- 348 389,96	-

PROFIL EXTINCTION DE LA DETTE



Endettement



Annexes

Plan d'actions en faveur de la transition écologique

Transition écologique

Plan d'actions

thématique		intitulé actions	comment		coût	maître d'ouvrage	partenaire
énergie	un site producteur d'énergie	développer la production photovoltaïque sur la plateforme : ombrière, PV en toiture, ...	- proposer dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt la mise à disposition d'espaces à un opérateur développant des installations photovoltaïques	- surface estimée : ombrière : 16 200 m² // bâtiment : 2 000 m²		SMABS - Régie (AOT)	opérateur PV
mobilité	développer la mobilité partagée	mise en place d'un service d'autopartage	- expérimentation d'un service de véhicule électrique en libre service par l'agglomération au travers du réseau de transport urbain libeo	- 2 véhicules électriques type zoe		CABB	transdev Brive - fédération d'électrification - SMABS
	développer la mobilité électrique	développer le parc de véhicules électriques	- acquisition par la régie de véhicules électriques - mettre en place des bornes de recharge pour véhicule électrique pour les loueurs	- nombre de véhicule électrique pour la régie : 1 véhicule utilitaire - 1 véhicule léger -Nombre de bornes de recharge pour les loueurs : à réfléchir en partenariat avec la fédération d'électrification	50 000 €	Régie	
		faciliter l'accès à la plateforme aux véhicules électriques	- communiquer autour de la borne de recharge existante			Régie	fédération
		développer le réseau de transport en commun pour accéder au site	- pérenniser la ligne estivale de la région nouvelle aquitaine - expérimenter une navette aéroport - centre ville de Brive suite à l'ouverture de la ligne Bruxelles - Brive	Communiquer autour des services de transport en commun desservant l'aéroport	- 9000 € pour saison IATA	- Région Nouvelle Aquitaine - Agglomération de Brive	Régie
Adaptation	stockage carbone	développer la végétalisation des espaces	- planter des arbres sur les délaissés	dans le cadre de l'aménagement du parking VL P2 => planter des essences locales (chêne, ...)		SMABS	
			- réaliser une opération bombes de graines avec l'école de Nespouls	syndicat - régie peut acheter les graines pour l'opération partenariale	-	école de Nespouls	régie - SMABS
	Biodiversité	préserver les habitats de l'azurée du serpolet	- adopter une convention de gestion des sites référencés habitat pour le papillon - assurer l'entretien conformément à la convention adoptée	- société entomologique du limousin : élaboration et suivi de la convention de gestion des sites	- 2300 € tous les 4 ans - 1500€HT par intervention	SMABS	Société entomologique du limousin
		installation de ruches	- convention de mise à disposition de ruches à un apiculteur			Régie - SMABS	
		proposer une restauration de produits locaux sur site	- mettre à disposition des espaces à des restaurateurs - food truck proposant des produits locaux	AMI et AOT ou redevance d'occupation temporaire de l'espace public		régie	
sobriété	un site économe	collecter les eaux de pluie	étudier les possibilités d'usage et d'implantation			SMABS	Régie
		remplacer les luminaires des batiments, candélabres par des éclairages LED	au fur et à mesure des renouvellements			Régie	
		poursuivre l'arrêt de l'éclairage public	Actuellement : l'éclairage est adapté en fonction des saisons (24h - 5h) et son extinction est pilotable par la régie . Analyser les pistes d'optimisation de l'éclairage			Régie	
		poursuivre et systématiser l'arrêt des éclairages entre les vols dans l'aérogare				Régie + prestataire sureté aéroport	
		régulation thermique sur les équipements	poursuivre et suivre les consignes gouvernementales (H 19° max - E 26° min)			régie	
		sensibiliser les utilisateurs de la plateforme aux écogestes	communication auprès des personnels et usagers du site sur les écogestes			régie	
		optimiser le tri des déchets	- mettre en place des équipements de tri sélectif (totem, PAV) - Redistribution des locaux poubelles à l'occasion du nouveau parking - Tri sélectif prévu mais pas en colonnes entérées			régie	SIRTOM

Compte administratif 2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - SYNDICAT
MIXTE BRIVE SOUILLAC (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25190317500023

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES BRIVE

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception en préfecture : 08/09/2023
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	26
A4 - Etat des provisions	27
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	30
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	31
A10.3 - Opérations liées aux cessions	32
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	33

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-0505
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
Date de réception : 09/10/2023

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	34

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC	CA 2022
------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	258.61	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	326.73	
4	Dépenses d'équipement brut/population	303.49	
5	Encours de dette/population	81.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	1.40	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	92.90	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	24.80	

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

Accusé de réception en préfecture
 019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
 Date de télétransmission : 15/03/2023
 Date de réception en préfecture : 15/03/2023
 019-251903175-20231003-2023-13-AI
 Date de télétransmission : 09/10/2023
 Date de réception préfecture : 09/10/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	G	
		4 796 839,93		4 534 677,06
	Section d'investissement	B	H	
		1 208 039,12		859 649,16

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I
		(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 951 814,04
	Report en section d'investissement (001)	D	J
		(si déficit) 528 117,21	(si excédent) 0,00

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	6 532 996,26	= G+H+I+J	9 346 140,26
-----------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
		0,00	0,00
	Section d'investissement	F	L
		520 119,90	4 032 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L
		520 119,90	4 032 000,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 796 839,93	= G+I+K	8 486 491,10
	Section d'investissement	= B+D+F	2 258 276,23	= H+J+L	4 891 649,16
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	7 055 116,16	= G+H+I+J+K+L	13 378 140,26

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 520 119,90	L 4 032 000,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	4 032 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00

Avis de réception en préfecture
 5 500 000 1903175-20230307-2023-05CA-AR
 Date de télétransmission : 03/10/2023
 1 500 000 Avis de réception en préfecture 03/10/2023
 Date de télétransmission : 09/10/2023
 Date de réception préfecture : 09/10/2023

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	513 119,90	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	53 000,00	7 641,79	22 258,00	0,00	23 100,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	36 000,00	0,00	33 845,32	0,00	2 154,68
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 140 407,00	3 235 285,49	848 458,40	0,00	56 663,11
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 229 407,00	3 242 927,28	904 561,72	0,00	61 918,00
86	Charges financières	633 217,00	473 347,05	168 869,43	0,00	1 000,52
87	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	2 762 986,04	0,00			2 762 986,04
022	Dépenses Imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 627 610,04	3 716 274,33	1 063 431,15	0,00	2 847 904,56
023	Virement à la section d'investissement (2)	837 704,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	20 000,00	17 134,45			2 865,55
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		857 704,00	17 134,45			840 569,55
TOTAL		8 485 314,04	3 733 408,78	1 063 431,15	0,00	3 688 474,11
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	4 533 500,00	4 393 500,00	140 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		4 533 500,00	4 393 500,00	140 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 177,06	0,00	0,00	-1 177,06
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 533 500,00	4 394 677,06	140 000,00	0,00	-1 177,06
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		4 533 500,00	4 394 677,06	140 000,00	0,00	-1 177,06
Pour information		(3) 3 951 814,04				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de mise en discussion en 09/10/2023
Date de réception en préfecture 03/10/2023
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	39 475,00	210,00	5 500,00	33 765,00
204	Subventions d'équipement versées	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 000,00	2 518,74	0,00	481,26
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 302 422,50	347 607,23	513 119,90	3 441 695,37
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 346 397,50	350 335,97	520 119,90	3 475 941,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	857 704,00	857 703,15	0,00	0,85
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	857 704,00	857 703,15	0,00	0,85
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 204 101,50	1 208 039,12	520 119,90	3 475 942,48
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	10 000,00	0,00		10 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 000,00	0,00		10 000,00
	TOTAL	5 214 101,50	1 208 039,12	520 119,90	3 485 942,48
	Pour information	(2) 528 117,21			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 032 000,00	0,00	4 032 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 032 000,00	0,00	4 032 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	842 514,71	842 514,71	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	842 514,71	842 514,71	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 874 514,71	842 514,71	4 032 000,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	837 704,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	20 000,00	17 134,45		2 865,55
041	Opérations patrimoniales (1)	10 000,00	0,00		10 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	867 704,00	17 134,45		850 569,55
	TOTAL	5 742 218,71	859 649,16	4 032 000,00	850 569,55

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20221003-CA-2022-00000-AR
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 05/09/2023
Date de réception en préfecture : 05/09/2023
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	29 899,79		29 899,79
012	Charges de personnel, frais assimilés	33 845,32		33 845,32
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
66	Autres charges de gestion courante	4 083 743,89		4 083 743,89
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	632 216,48	0,00	632 216,48
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	17 134,45	17 134,45
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 779 705,48	17 134,45	4 796 839,93
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	857 703,15	0,00	857 703,15
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	210,00	0,00	210,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 518,74	0,00	2 518,74
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	347 607,23	0,00	347 607,23
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 208 039,12	0,00	1 208 039,12
Pour information				528 117,21
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A8).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception en préfecture : 15/03/2023
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	4 533 500,00		4 533 500,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 177,06	0,00	1 177,06
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 534 677,06	0,00	4 534 677,06
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				3 951 814,04

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	842 514,71		842 514,71
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		17 134,45	17 134,45
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		842 514,71	17 134,45	859 649,16
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES					A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	53 000,00	7 641,79	22 258,00	0,00	23 100,21
6064	Fournitures administratives	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 950,00	0,00	0,00	0,00	6 950,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 000,00	1 390,00	0,00	0,00	610,00
6168	Maintenance	1 800,00	1 483,61	0,00	0,00	316,39
6161	Multirisques	2 500,00	1 208,98	0,00	0,00	1 291,02
617	Etudes et recherches	22 550,00	2 303,20	20 242,00	0,00	4,80
6182	Documentation générale et technique	150,00	150,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6226	Honoraires	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	800,00	320,00	0,00	0,00	480,00
6232	Fêtes et cérémonies	400,00	99,00	0,00	0,00	301,00
6237	Publications	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6238	Divers	800,00	500,00	0,00	0,00	100,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
627	Services bancaires et assimilés	2 400,00	0,00	2 016,00	0,00	384,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
63512	Taxes foncières	250,00	187,00	0,00	0,00	63,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	36 000,00	0,00	33 845,32	0,00	2 154,68
6218	Autre personnel extérieur	36 000,00	0,00	33 845,32	0,00	2 154,68
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 140 407,00	3 235 285,49	848 458,40	0,00	56 663,11
6518	Autres	1 998,11	0,00	0,00	0,00	1 998,11
6532	Frais de mission	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	2 635 407,00	1 735 263,60	848 458,40	0,00	51 665,00
65888	Autres	1,89	1,89	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		4 229 407,00	3 242 927,28	904 561,72	0,00	81 918,00
66	Charges financières (b)	633 217,00	473 347,05	158 869,43	0,00	1 000,52
66111	Intérêts réglés à l'échéance	641 159,51	641 159,51	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-8 943,03	-167 812,46	158 869,43	0,00	0,00
6688	Autres	1 000,52	0,00	0,00	0,00	1 000,52
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	2 762 986,04	0,00	0,00	0,00	2 762 986,04
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	2 762 986,04	0,00	0,00	0,00	2 762 986,04
022	Dépenses Imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		7 627 616,04	3 716 274,33	1 063 431,15	0,00	2 847 904,56
023	Virement à la section d'investissement	837 704,00	0,00			837 704,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	20 000,00	17 134,45			2 865,55
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	20 000,00	17 134,45			2 865,55
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		857 704,00	17 134,45			840 569,55
043	Opérat* ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		857 704,00	17 134,45			840 569,55
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 485 314,04	3 733 408,78	1 063 431,15	0,00	3 688 474,11
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	15 000 000,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	15 000 000,00
1. Achève de réception en préfecture 015-251903175-20230307-2023-05CA-AR Date de transmission : 15/03/2023 2. Achève de réception en préfecture 015-251903175-20231003-2023-13-AR Date de transmission : 09/10/2023 Date de réception préfecture : 09/10/2023	

SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC - CA - 2022

= Différence ICNE N – ICNE N-1

-8 943,03

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (5) Dont 675 et 676.
 (6) Le compte 6816 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
 019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
 Date de télétransmission : 09/10/2023
 Date de réception en préfecture : 09/10/2023
 Date de réception préfecture : 09/10/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	4 533 500,00	4 393 500,00	140 000,00	0,00	0,00
7461	DGD	2 118,00	2 118,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat* Régions	1 207 845,50	1 067 845,50	140 000,00	0,00	0,00
7473	Participat* Départements	1 358 218,58	1 358 218,58	0,00	0,00	0,00
74741	Participat* Communes du GFP	13 294,15	13 294,15	0,00	0,00	0,00
74751	Participat* GFP de rattachement	1 791 184,80	1 791 184,80	0,00	0,00	0,00
74758	Participat* Autres groupements	62 482,49	62 482,49	0,00	0,00	0,00
7478	Participat* Autres organismes	98 376,68	98 376,68	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		4 533 500,00	4 393 500,00	140 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 177,06	0,00	0,00	-1 177,06
7718	Autres produits except. opéral* gestion	0,00	1 177,06	0,00	0,00	-1 177,06
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		4 533 500,00	4 394 677,06	140 000,00	0,00	-1 177,06
042	Opéral* ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opéral* ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		4 533 500,00	4 394 677,06	140 000,00	0,00	-1 177,06
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		3 951 814,04				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	39 475,00	210,00	5 500,00	33 765,00
2031	Frais d'études	39 285,00	0,00	5 500,00	33 765,00
2051	Concessions, droits similaires	210,00	210,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	3 000,00	2 518,74	0,00	481,26
2183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	2 518,74	0,00	481,26
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	4 302 422,50	347 607,23	513 119,90	3 441 695,37
2312	Agencements et aménagements de terrains	278 218,00	277 037,00	106,05	1 074,95
2313	Constructions	5 600,00	5 600,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 993 811,50	44 309,81	513 013,85	3 436 487,84
238	Avances versées commandes immo. incorp.	24 793,00	20 660,42	0,00	4 132,58
Total des dépenses d'équipement		4 346 397,50	350 335,97	520 119,90	3 475 941,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	857 704,00	857 703,15	0,00	0,85
1641	Emprunts en euros	857 704,00	857 703,15	0,00	0,85
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		857 704,00	857 703,15	0,00	0,85
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 204 101,50	1 208 039,12	520 119,90	3 475 942,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	10 000,00	0,00		10 000,00
2313	Constructions	2 000,00	0,00		2 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 000,00	0,00		8 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		10 000,00	0,00		10 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 214 101,50	1 208 039,12	520 119,90	3 485 942,48
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		528 117,21			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	4 032 000,00	0,00	4 032 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 032 000,00	0,00	4 032 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 032 000,00	0,00	4 032 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	842 514,71	842 514,71	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	842 514,71	842 514,71	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		842 514,71	842 514,71	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 874 514,71	842 514,71	4 032 000,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	837 704,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (3) (4)	20 000,00	17 134,45		2 865,55
28041582	GFP : Bâtiments, installations	1 752,00	1 752,00		0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat*	17 031,00	14 165,45		2 865,55
28051	Concessions et droits similaires	230,00	230,00		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	125,00	125,00		0,00
28158	Autres installat*, matériel et outillage	706,00	706,00		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	156,00	156,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		857 704,00	17 134,45		840 569,55
041	Opérations patrimoniales (5)	10 000,00	0,00		10 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	10 000,00	0,00		10 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		867 704,00	17 134,45		850 569,55
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 742 218,71	859 649,16	4 032 000,00	850 569,55
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Caté- gorie d'em- prunt (9)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Pé- riode des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuel (5)				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00							O/N	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					28 497 315,58								
1641 Emprunts en euros (total)					28 497 315,58								
004 /00999762076	CREDIT AGRICOLE	20/12/2004	28/12/2005	28/12/2006	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4,01 %	4,010	4,010	A	P	O	A-1
006 /280903.1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	19/05/2008	23/05/2008	15/05/2009	6 000 000,00	C	Taux fixe à 4,05 %	4,050	4,109	A	C	O	B-1
007 /280903.2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	19/05/2008	21/05/2008	15/05/2009	4 000 000,00	C	Taux fixe 4,49% à barillets 6% sur Euribor 12M(Positifxé)	4,490	4,545	A	C	O	B-1
008 /7759621	CAISSE D'EPARGNE	25/10/2010	25/02/2011	25/02/2011	6 450 000,00	F	Taux fixe à 3,56 %	3,560	3,608	T	P	O	A-1
MON502114EUR	SFIL CAFFIL	11/12/2014	01/03/2015	01/12/2015	4 047 315,58	F	Taux fixe à 4,19 %	4,190	4,251	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
1644 Emprunts assortis d'une option de change sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
1645 Emprunts assortis d'une option de change sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
1646 Emprunts assortis d'une option de change sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
1647 Emprunts et dettes assortis de comptes particuliers (Total)					0,00								
1648 Emprunts et dettes assortis de comptes particuliers (Total)					0,00								
1649 Emprunts et dettes assortis de comptes particuliers (Total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Calé- sorte d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actualisé					
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					25 487 315,58									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de réception : 15/09/2023
Date de réception en préfecture : 03/03/2023
Date de réception : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/N														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		15 646 070,12						857 703,15	641 159,51	0,00	0,00	158 869,43
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 646 070,12						857 703,15	641 159,51	0,00	0,00	158 869,43
004 /00998762076	N	0,00	A-1	2 889 068,78	12,99	F	Taux fixe à 4,01 %		3,999	166 955,12	122 546,56	0,00	0,00	643,62
006 /280903.1	N	0,00	B-1	3 200 000,00	15,38	C	Taux fixe 3,52% à barrière 5,5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0,15%)		3,559	200 000,00	121 009,78	0,00	0,00	71 651,56
007 /280903.2	N	0,00	B-1	2 133 333,33	15,38	C	Taux fixe 4,48% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)		4,530	133 333,34	102 674,96	0,00	0,00	60 795,26
008 /7799621	N	0,00	A-1	4 646 620,92	17,90	F	Taux fixe à 3,56 %		3,550	181 267,04	169 470,76	0,00	0,00	16 082,47
MONS02114EUR	N	0,00	A-1	2 777 047,09	12,92	F	Taux fixe à 4,19 %		4,237	175 147,65	125 457,45	0,00	0,00	9 696,52
A Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
B Emprunts assortis d'une option de taux fixe		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C Emprunts assortis d'une option de taux fixe		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D Emprunts assortis d'une option de taux fixe		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E Emprunts assortis d'une option de taux fixe		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F Emprunts assortis d'une option de taux fixe		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
G Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
H Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
I Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
J Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
K Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
L Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
N Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
O Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
P Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Q Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
R Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
U Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
V Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
W Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
X Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Y Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Z Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis de dérivés financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assortis														

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 646 070,12					857 703,15	641 159,51	158 869,43

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
006 /280903.1	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	6 000 000,00	3 200 000,00	1	30,00		Taux fixe 3,52% à barrière 5,5% sur Euribor 12M (Positif)	Taux fixe à 4,05 %	245 289,79	Taux fixe 3,52% à barrière 5,5% sur Euribor 12M (Positif) (Marge de 0,15%)	3,559	121 009,78	0,00	20,45
007 /280903.2	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	4 000 000,00	2 133 333,33	1	30,00		Taux fixe (Euribor 12M-Floor -0,15 sur Euribor 12M) + 0,15	Taux fixe 4,48% à barrière 6% sur Euribor 12M (Positif)	0,00	Taux fixe 4,48% à barrière 6% sur Euribor 12M (Positif)	4,530	102 674,96	0,00	13,63
TOTAL (B)		10 000 000,00	5 333 333,33						245 289,79			223 684,74	0,00	34,08
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Emprunt à taux fixe jusqu'à 3 ou 5 ans (D)														
Emprunt à taux fixe jusqu'à 5 capé (E)														
Emprunt à taux fixe jusqu'à 5 (F)														
Emprunt à taux fixe jusqu'à 5 (F)														
Emprunt à taux fixe jusqu'à 5 (F)														
Emprunt à taux fixe jusqu'à 5 (F)														
Emprunt à taux fixe jusqu'à 5 (F)														
Emprunt à taux fixe jusqu'à 5 (F)														
Emprunt à taux fixe jusqu'à 5 (F)														
Emprunt à taux fixe jusqu'à 5 (F)														
TOTAL (D, E, F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		10 000 000,00	5 333 333,33						245 289,79			223 684,74	0,00	34,09

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la charte de bourse conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

- (2) Montant : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 688.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 15/08/2023
Date de réception en préfecture : 03/03/2023
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	IV
	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecartis d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écartis d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecartis d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	65,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 312 736,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	34,08	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 333 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €			2019-12-18
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	208 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	18/05/2015
L	2182-CAMIONS ET VEH IND	5	18/05/2015
L	2031- FRAIS D'ETUDES	5	18/12/2019
L	2181 - INSTALLATIONS GENER AGENCT ET AMENAGT DIV	10	18/12/2019
L	2033 - FRAIS D'INSERTION	5	18/12/2019
L	2051-LOGICIELS SITE CENTRAL	3	18/12/2019
L	2051-LOGICIELS DANS LES SCES	3	18/12/2019
L	2183-MATERIEL INFORMATIQUE DANS LES SCES	3	18/12/2019
L	2183-MATERIEL BUREAU	5	18/12/2019
L	2188-AUTRES IMMOBILISATIONS	10	18/12/2019
L	2184-MOBILIER	10	18/12/2019
L	2121-ARBRES ET ARBUSTES	15	18/12/2019
L	20415 - GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	15	18/12/2019
L	204182 - SUBV AUTRES ORGANISMES PUBLICS BAT	5	18/12/2019
L	2158-AUTRES INSTALL, MAT & OUTILLAGE TECHNIQUES	7	18/12/2019
L	2182 - VOITURES	5	18/12/2019

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		10 091,75	10 091,75	0,00	10 091,75
Risque impayés	0,00	31/12/2015	10 091,75	10 091,75	0,00	10 091,75
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		10 091,75	10 091,75	0,00	10 091,75

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		857 704,00	I 857 703,15
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		857 704,00	857 703,15
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	857 704,00	857 703,15
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	857 703,15	520 119,90	528 117,21	1 905 940,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-OSCA-AR
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		857 704,00	III 17 134,45
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		857 704,00	17 134,45
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041582	GFP : Bâtiments, installations	1 752,00	1 752,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	17 031,00	14 165,45
28051	Concessions et droits similaires	230,00	230,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	125,00	125,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	706,00	706,00
28181	Installations générales, aménagt divers	156,00	156,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	837 704,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	17 134,45	4 032 000,00	0,00	842 514,71	4 891 649,16

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 905 940,26
Ressources propres disponibles	IV 4 891 649,16
Solde	V = IV – II (3) 2 985 708,90

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de mise en ligne : 15/03/2023
019-251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
29/07/2022	CASQUE AUDIO+SPEAKERPHONE	104,60	0,00	1
28/10/2022	VIDEOPROJECTEUR + EXTENSION GARANTIE 5 ANS	667,34	0,00	3
13/12/2022	F.7000456714 DU 21/10/2022 - PC PORTABLE	1 656,80	0,00	3
14/12/2022	APPLE MCB PACK OFFICE LICENCE - MICROSOFT OFFICE FAMILLE	210,00	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 728,74	0,00	

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05-CA-AR
Date de télétransmission : 05/04/2023
Date de réception en préfecture : 05/04/2023
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 05/09/2023
Date de réception en préfecture : 05/09/2023-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> AMELIA REGOURD AVIATION 1 988 183,60 HOP 254 900,00 <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u> REGIE PERSONNALISEE EXPLOITATION L AEROPORT DE BRIVE SOUILLAC 1 500 000,00 <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	3 741 083,60	

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05-CA-AR
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023

SYNDICAT MIXTE AERODROME BRIVE-SOULLAC	CA 2022
IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

COMITE SYNDICAL DU : Mardi 07 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 16

Votes : Pour : 16
 Contre : 0
 Abstention : 0

Monsieur le Président ne participe pas au vote du C.A.

Date de convocation : 28 février 2023

Présenté par le Président

A Brive, le 07 mars 2023

Le Président

Le Président,

Syndicat Mixte pour la Création,
 l'Aménagement et la Gestion
 de l'Aérodrome BRIVE-SOULLAC

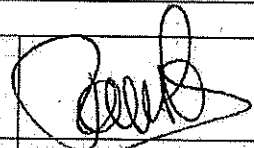
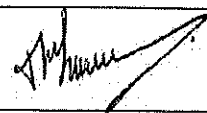
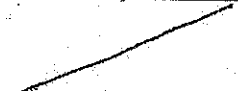
Délibéré par l'assemblée réunie en session ordinaire,
 le 07 mars 2023

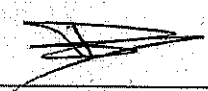
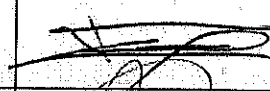
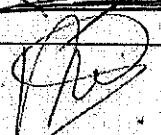
Les membres de l'assemblée délibérante :

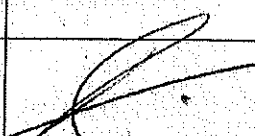
<u>MEMBRES TITULAIRES</u>	Présents	<u>MEMBRES SUPPLEANTS</u>	Présents
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE		
SOULIER Frédéric		LACOMBE Marie-Christine	
PATIER François		JACINTO Fatima	
GARY Yves		DELDOULI Najat	
PRADAYROL Christian		ROQUES Guy	
FRONTY Jean-Paul		LAPACHERIE Alain	
VIDAU Philippe		BERNARDIE Jean-	

Accusé de réception en préfecture
 019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
 Date de télétransmission : 15/03/2023
 Date de réception en préfecture : 09/10/2023
 Date de télétransmission : 09/10/2023
 Date de réception préfecture : 09/10/2023

SYNDICAT MIXTE AERODROME BRIVE-SOULLAC	CA 2022
IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SOULIER Henri		MAMMOLA Walter	
LASCAUX Jean-Louis		MARCOS Eddy	
BOUNIE Julien		GABRIEL Catherine	
DOUSSAUD Alexandra		CLOG-DACHARRY Steve	

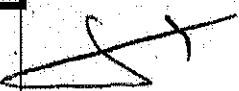
	CONSEIL DEPARTEMENTAL CORREZE		
COSTE Pascal		SOLER Gérard	
MEUNIER Frédérique		DELPECH Jean-Jacques	
COMBY Francis		LESCURE Philippe	
BOISSIERAS Pascale		BOUZON Christian	

	CONSEIL REGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE		
NAUCHE Philippe		SERRE Françoise	
CAVITTE Pascal		BERGE Mathieu	
REYDY Anabelle		DELRIEUX Benjamin	
ELOPHE Valéry		COUSIN Annick	

	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOT		
GINESTE Frédéric		VILLEPONTOUX Régis	

Accusé de réception en préfecture
 19-251903175-20230307-2023-05CA-AR
 Date de télétransmission : 05/09/2023
 Date de réception en préfecture : 05/09/2023
 Date de télétransmission : 09/10/2023
 Date de réception en préfecture : 09/10/2023

SYNDICAT MIXTE AERODROME BRIVE-SOULLAC	CA 2022
IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

		PROENÇA Christophe	
	<u>C.C.I. DE LA CORREZE</u>		
CAYRE Françoise		DEVAUD Xavier	
		BRISSEAU Olivier	
	<u>C.C.I. DU LOT</u>		
HUGON Jean		JAUZAC Bernard	
		MIELVAQUE Xavier	
	<u>Communauté de Communes</u> <u>CAUSSES ET VALLEE DE LA DORDOGNE</u>		
DAUBET Raphaël		FENNI Habib	
		PROENÇA Christophe	
	<u>VILLE DE TERRASSON</u>		
LAROUQUIE Roger		GAUTHIER Frédéric	
		BEAUDRY Bernard	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Brive, le 07 mars 2023

Accusé de réception en préfecture
019-254903475-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 15/03/2023
Date de récépissé en préfecture : 15/03/2023
019-254903475-20231003-2023-13-AL
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023

RESTE A REALISER

Exercice : 2022

Budget : SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC

ENGAGEMENT	DATE ENG	LIBELLE	FONCT	NATURE	OPERATION	TIERS	SOLDE ENG
BS22-00039	15-11-2022	ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE DU		2031	SOLAIRE	GREENBIRDIE	5 500.00 HT
BS22-00053	23-12-2022	BORNE DE RECHARGE POUR VEHIC		2041582		FDEE19	1 500.00 HT
BS21-00022P	03-01-2022	MATRISE D OEUVRE TALUS AIRE		2312	TALUS	DEJANTE VRD CONSTRUCTION SUD OU	106.05 HT
BS22004401	09-12-2022	AMENAGEMENT ZA AEROPORTUAIRE		2315	ZA	ABO-ERG GEOTECHNIQUE	1 120.00 HT
BS22004402	09-12-2022	AMENAGEMENT ZA AEROPORTUAIRE		2315	ZA	ABO-ERG GEOTECHNIQUE	13 743.00 HT
BS22004403	09-12-2022	AMENAGEMENT ZA AEROPORTUAIRE		2315	ZA	ABO-ERG GEOTECHNIQUE	1 050.00 HT
BS22004404	09-12-2022	AMENAGEMENT ZA AEROPORTUAIRE		2315	ZA	ABO-ERG GEOTECHNIQUE	12 700.00 HT
BS22004405	09-12-2022	AMENAGEMENT ZA AEROPORTUAIRE		2315	ZA	ABO-ERG GEOTECHNIQUE	2 200.00 HT
BS22004406	09-12-2022	AMENAGEMENT ZA AEROPORTUAIRE		2315	ZA	ABO-ERG GEOTECHNIQUE	700.00 HT
BS22004407	09-12-2022	AMENAGEMENT ZA AEROPORTUAIRE		2315	ZA	ABO-ERG GEOTECHNIQUE	3 500.00 HT
BS22-00046	09-12-2022	TRANCHE FERME : PHASE CONCEP		2315	ZA	APAVE SUDEUROPE	640.00 HT
BS21-00023P	03-01-2022	MATRISE D OEUVRE CREATION P		2315	P VOITURE	DEJANTE VRD CONSTRUCTION SUD OU	4 136.46 HT
BS22-00031	25-07-2022	CREATION VOIRIE D'ACCES ET D		2315	P VOITURE	DEJANTE VRD CONSTRUCTION SUD OU	4 640.00 HT
BS22-00040	16-11-2022	TVX AMGT PARKING COMPLEMENTA		2315	P VOITURE	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUS	173 601.30 HT
BS22-00041	16-11-2022	TVX AMGT VOIE D'ACCES A LA Z		2315	P VOITURE	EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUS	228 587.09 HT
BS21-00028P	03-01-2022	MO ZA AEROPORTUAIRE		2315	ZA	SEM 19 - SOCIETE D'ECONOMIE MIX	21 046.00 HT
BS22-00036	24-08-2022	AMO REAMENAGEMENT TAXIWAY &		2315	P AVION CO	SEM 19 - SOCIETE D'ECONOMIE MIX	41 975.00 HT
BS22-00045	09-12-2022	TRANCHE FERME : RELEVES TOPO		2315	ZA	SOTEC PLANS	3 375.00 HT

TOTAL	520 119.90 HT
-------	---------------

Le Président,

Syndicat Mixte pour la Création,
l'Amenagement et la Gestion
de l'Aérodrome BRIVE-SOULLAC

Julien BOUNIE

Accusé de réception en préfecture
N° 251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 15/03/2023
N° 251903175-20231003-2023-13-AI
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception préfecture : 09/10/2023

RESTE A REALISER

Budget : SYNDICAT MIXTE BRIVE SOUILLAC

Exercice : 2022

ENGAGEMENT	DATE ENG	LIBELLE	FONCT	NATURE	OPERATION	TIERS	SOLDE ENG
BS22-00049	20-12-2022	CONTRAT DE PRET CA AERODROME		1841		CREDIT AGRICOLE CRCA	4032 000,00 HT
TOTAL							4032 000,00 HT

Syndicat Mixte pour la Création,
l'Aménagement et la Gestion
de l'Aérodrome BRIVE-SOULLAC

Le Président,

Julien BOUNIE

Accusé de réception en préfecture
019-251903175-20230307-2023-05CA-AR
Date de télétransmission : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023
Date de réception en préfecture : 09/10/2023